


 Pour recevoir gratuitement votre très original et amusant "jeu de cartes", joignez cette annonce à une étiquette de Gros Gin "As de Pique" et postez à: Jeu de cartes "As de Pique", Boite Postale 54, Succursale St-Martin, Laval, Qué.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
 DOCTEURS EN OPTOMETRIE
 376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
 (En haut Société des Alcools)

100 PAGES 7 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 7 FEVRIER 1976

80e ANNEE, No 36 PRIX 40¢

les dossiers

Le crime payant, c'est l'affaire des cols blancs

De la pointe du revolver à la pointe du crayon! Si les hors-la-loi se recyclent et abandonnent le sang pour les chiffres, tout le monde devra suivre. Déjà, on trouve plus de crimes dans les pages financières des journaux que dans les faits divers, et ils coûtent beaucoup plus cher à la société. Les Américains évaluent le coût du crime en col blanc à \$40 milliards par année, mais personne ne peut encore en préciser l'ampleur. A l'heure des scandales du village olympique, de Sky Shops et de Mirald, voici le premier d'une série de trois articles sur le crime économique, à paraître dans les dossiers du samedi. Raymond Giroux l'a compilé.

page B-1



Une "Semaine de la femme" décrétée par le Front commun

Saviez-vous que le Front commun avait décrété une semaine de la condition féminine depuis le 1er février. Saviez-vous qu'on compte 125,000 femmes sur un total de 185,000 salariés de la fonction publique et parapublique québécoise, soit les 70%. Saviez-vous que le "sujet de la discrimination" ne sera pas "privilegié" d'une façon toute spéciale si ce n'est à la pièce et au hasard des 3000 clauses comprises dans les projets de conventions collectives du Front commun? Pierre Boulet analyse le point de vue des négociateurs syndicaux à ce chapitre et pose la question: faudra-t-il encore attendre longtemps pour que s'applique dans les faits la non-discrimination sexuelle que l'on affiche tout haut?

page B-2



Aux familles riches, les garderies!

On s'en doutait un peu mais voilà que les chiffres le confirment. Les garderies dans la région de Québec sont là où les besoins se font le moins sentir. On les retrouve cependant dans les municipalités "les plus riches", là où les chefs de famille gagnent de gros sous. C'est la conclusion qu'il faut tirer de l'étude scientifique de Louise Martin-Grave sur la géographie des garderies à Québec. Ghislaine Rheault en brosse le tableau.

page B-3

400 professeurs séquestrent plus de 60 cadres à Montmagny (page A-3)

A quelques minutes de Québec.

Plus de 20 familles sont isolées du reste du monde

par Guy DUBE

A quelques minutes à peine du centre-ville de Québec, une centaine de personnes sont isolées du reste du monde depuis plusieurs jours, parce que l'unique route qui y conduit s'est affaissée à deux endroits et personne ne semble bouger pour effectuer les réparations.

Plus de 20 familles demeurant au lac Bleu, à quatre milles au nord du lac Beauport, ont en effet été forcées de demeurer chez elles, hier, parce que les trous énormes qui se sont formés sur le Chemin des Lacs empêchent les automobiles, les camions de livraison, les autobus scolaires d'y circuler. Même la camionnette "4 x 4" de la municipalité de Lac-Beauport est restée prise dans un de ces trous et y a subi une avarie de \$800.

"S'il advenait une situation

d'urgence, comme un cas de maladie grave, par exemple, on serait pris ici, on ne peut pas passer!", a relaté AU SOLEIL M. Jacques Carmichael, un "prisonnier de la place" qui se plaint depuis huit jours à la municipalité de Lac-Beauport.

"Ma femme est malade, mes enfants ne sont pas allés à l'école de la semaine, la nourriture commence à manquer, mon automobile s'est brisée dans les trous, je ne peux plus aller travailler et la municipalité me dit depuis huit jours "qu'on va s'en occuper...", a précisé ce courtier d'assurances qui nous a accordé une entrevue à son domicile.

Il faut souligner ici que ce n'est pas sans peine et misère que la "jeep" du SOLEIL a réussi à se frayer un chemin et à se hisser jusqu'au lac Bleu, hier midi.

Il fallait arrêter, calculer la

profondeur des deux trous majeurs que l'on y rencontre, vérifier la résistance de l'accotement, vérifier l'épaisseur de la glace, calculer l'espace libre pour les essieux et le différentiel, bref, un vrai rallye.

Pour remédier temporairement à la situation, des employés de la voirie ont installé des bouts de madriers de quatre pieds, sur lesquels un automobiliste aventurier et qui n'a réellement pas froid aux yeux pourrait faire passer son véhicule, à ses risques et périls bien sûr. Parce que, s'il manque son coup, c'est-à-dire si son automobile tasse de un ou deux pieds, il en est quitte pour faire un petit voyage au fond d'un précipice d'une centaine de pieds.

A notre arrivée sur les lieux, hier midi, un militaire de la base de Valcartier, le sergent Eric Grosjean, également résident de la

place, s'affairait à dégeler les roues avant de son véhicule à l'aide de chaufferettes électriques.

Lui aussi il n'a pas pu se rendre au travail, hier matin: la veille, il s'était risqué dans les trous, a brisé son démarreur et l'eau qui s'était infiltrée dans les roues a tout bonnement gelé au cours de la nuit, empêchant le véhicule d'avancer, hier matin.

Les chauffeurs d'autobus scolaires ont reçu l'ordre d'arrêter aux premiers trous majeurs et de ne pas s'aventurer plus loin.

C'est ainsi qu'une trentaine de petits bouts-de-choux participant à une "école des neiges" depuis deux jours à "Cité Joie", ont dû marcher près d'un mille pour enfin prendre

(Suite à la page A6, 1re col.)



Une trentaine de petits bouts-de-choux de l'école des neiges "Cité Joie" ont dû marcher sur une distance de près d'un mille, hier, parce que les automobiles ou les autobus scolaires ne peuvent plus passer sur la route.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

votre loyer

Q: J'ai un locataire qui a obtenu une réduction du coût de son logement, le 5 décembre 1975, parce qu'un radiateur de son logement, que je loue semi-chauffé, ne fonctionnait plus. Le locataire ne veut pas me payer mon loyer au complet pour le mois de janvier alors que la réparation a été effectuée le 20 décembre dernier. Que faire pour le forcer à payer le même prix qu'auparavant maintenant que tout est rentré dans l'ordre? **M.C.**

R: Devant la résistance du locataire, vous n'avez qu'à vous adresser à la Régie des loyers qui verra à faire valoir vos droits selon l'article 26. Ce dernier prévoit que si l'administrateur a accordé une réduction de loyer, le locateur a droit au rétablissement du coût du logement dès qu'il a remédié aux défauts. Après une enquête ou une audition, l'administrateur avise les deux parties de sa nouvelle décision.

Faites parvenir vos lettres signées, avec vos nom et adresse, à: "Votre Loyer", LE SOLEIL, 390 est, Saint-Vallier, Québec. Nous ne publierons que les initiales. "La loi ne prévoit pas de hausse de loyer fixe". Voir cet autre article dans les pages Habitat.

sommaire

Annances classées	F-4 à F-16
A Québec aujourd'hui	C-10
Arts et lettres	C-1 à C-10
Bandes dessinées Bridge	F-15
Décès	F-19
Economie-finance	B-5 à B-8
Feuilleton	F-6
Habitat	F-2 et F-3
Horoscope	F-16
Mot mystère	F-4
Mots croisés	F-7 et F-12
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	F-10
Philatélie	F-17
Sciences	B-4
Sport	E-1 à E-8
Télévision	C-12 et C-13
Tourisme	D-1 à D-11


 marcel boutin
vosre argent

Les différentes facettes de l'épargne-retraite

La hausse persistante des prix ne vous invite guère à l'épargne. Et pourtant, l'inflation devrait vous inciter à préparer financièrement votre retraite. Vous songez à mettre des économies de côté à cette fin. La plupart des institutions financières vous inonde de publicité sur leurs plans d'épargne-retraite enregistrés. Vous ne savez pas comment faire votre choix. C'est à cette fin que LE SOLEIL publiera à compter de lundi une série d'articles de Marcel Boutin sur les différentes facettes de l'épargne-retraite enregistrée.

au carnaval

La fin de semaine des Québécois

La première fin de semaine du 22e Carnaval a commencé dans l'allégresse, alors que des milliers de visiteurs ont encore une fois envahi la Vieille Capitale pour participer aux réjouissances. C'est à Place Carnaval que la foule s'est amassée pour danser.

pages A-2 et A-3

météo

Nuageux aujourd'hui et demain avec chutes de neige dans les régions de l'Est du Québec. Maximum de moins 10.

Détails, page A-2

Québec renonce à imposer les horaires comprimés

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec a pratiquement renoncé à l'un de ses plus importants dossiers dans le secteur des affaires sociales: la généralisation de l'horaire comprimé de travail pour les salariés oeuvrant dans des services qui fonctionnent 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Le comité patronal de négociations dans le secteur des affaires sociales (CPNAS) a, en effet, profondément modifié la proposition qu'il adressait à quelque 90.000 de ses

111.000 travailleurs en rendant facultative au sein de chacun des établissements de santé et même au niveau départemental, la possibilité de travailler selon un modèle d'horaire comprimé.

Le CPNAS, pour des questions de rentabilisation de son système administratif, voulait remplacer l'horaire traditionnel de dix heures de huit heures sur une période de deux semaines par un horaire de six jours de douze heures et un autre de huit heures pour une même période.

Ce système devait permettre de répondre à l'une des revendications majeures de son personnel: une fin de semaine de congé à tous les deux week-end.

Evidemment, le CPNAS soutient ne pas être en mesure de satisfaire à la demande syndicale en ne rendant plus obligatoire la semaine comprimée de travail.

"Nous n'abandonnons pas l'idée d'une semaine comprimée de travail", spécifie bien au SOLEIL, M. Michel Cléroux, porte-parole du CPNAS. "Nous ne faisons qu'adopter une position plus souple en la rendant facultative."

Il se dit toujours convaincu que le seul moyen d'offrir une fin de semaine de congé à tous les quinze jours, réside dans l'introduction de la semaine comprimée de travail.

Ce point de vue n'est pas partagé par les organisations syndicales.

"Il y a moyen, explique Mme Jeannine Dion-Tremblay, du Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS), de nous accorder ce que nous demandons en maintenant l'horaire traditionnel; c'est ce que nous devons démontrer."

Selon M. Cléroux, la généralisation de l'horaire comprimé créait une véritable psychose, plusieurs se disant convaincus que le taux d'erreurs pouvait s'accroître considérablement au-delà d'une journée de huit heures.

Quant au Front commun, il

réserve ses commentaires pour la semaine prochaine, les conseillers techniques procédant encore à l'analyse de la proposition et à ses répercussions.

Les délais

Cette modification de l'attitude patronale survient quelques jours à peine avant la réunion du conseil d'orientation du front commun.

Environ 750 délégués des syndicats représentés au Front commun des employés des services public et parapublic doivent faire le point, dimanche prochain, sur l'état de la situation et décider des moyens à prendre pour accélérer le rythme des négociations.

Il ne reste, au Front commun, qu'une seule mesure à prendre pour acquiescer légalement le droit de grève: l'envoi au ministre du Travail d'un avis l'informant de son désir d'y recourir huit jours plus tard.

Pour les salariés du secteur des affaires sociales, la loi 253, adoptée au mois de décembre dernier, les oblige à patienter jusqu'au 17 février alors que le mandat du commissaire aux services essentiels sur la fixation des services minimaux à être maintenus dans les établissements de santé sera terminé.

Il reste à savoir si cette nouvelle proposition sera de nature à calmer les appétits des travailleurs, les deux autres dossiers importants de la négociation du secteur des affaires sociales portant sur la rémunération et l'utilisation rationnelle de la main-d'oeuvre (la mobilité).



Le Soleil, André Boucher

La reine Francine, vers 20h30, hier soir, quelques instants avant son grand bal, a remis une décoration du Carnaval au sénateur Henrique Olivares Santana, chef de la délégation des parlementaires du Mexique, invité des membres de l'Assemblée nationale du Québec. C'est avec beaucoup de "bravos" et de "vivos" que les invités mexicains ont accueilli la famille royale du Carnaval 76.

Bal et contes de fée

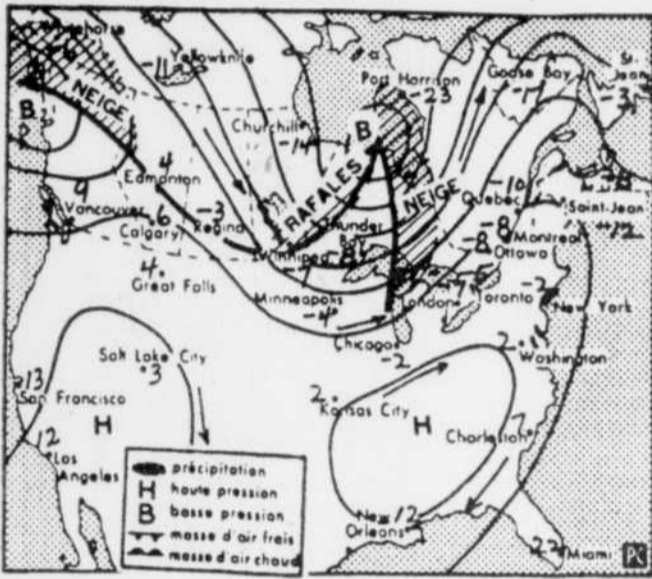
par Yves BERNIER

Des centaines de personnes s'étaient rendues, hier soir dans le grand hall du Château Frontenac pour voir passer le cortège "royal" se rendant à la salle de bal pour assister au Bal de la Reine du Carnaval, Francine, de Cartier.

Cette grande soirée d'élégance donnait le coup d'envoi de la première fin de semaine du Carnaval, celle que l'on dit être généralement, la "fin de semaine des Québécois". Evidemment, la soirée du Château Frontenac n'est pas celle de tout le monde, mais à Place Carnavales, il y avait foule toute la soirée à la discothèque du Palais du Bonhomme.

Ce soir, c'est le premier défilé de nuit, celui de la Basse-Ville. Dix-neuf chars allégoriques, des lumières comme jamais on en a vu, des groupes musicaux de "qualité", comparativement aux années précédentes, le Bal Rock des années 50, et le Bal des Sorciers.

la météo



MONTREAL (PC) - Prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Régions de l'Outaouais et de Montréal: Ensoleillé avec ennuagement en après-midi, puis faible neige en soirée. Maximum de moins 6 à moins 8. Demain, neige.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: Ennuagement en fin de journée suivie de faible neige. Maximum de moins 8 à moins 10. Demain, neige.

Régions de Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Îles: Passages nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 14 à moins 17. Demain, neige.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie: Passages nuageux avec quelques chutes de neige locales. Maximum de moins 12. Demain, neige.

marée

DIMANCHE		
Basse 5h55	Basse 18h45	
LUNDI		
Haute 00h05	Haute 12h30	
Basse 6h45	Basse 19h55	

LEÇON D'ESSAI GRATUITE DE VALENTINO VRAI VOL!

Non! Ni une vente de feu! Mais toi, qu'est-ce que tu attends pour te payer quelques LEÇONS DE DANSE?

Parvis M. Éd. 609336

LA MAISON
J. Bouchard & Fils Ltée
Directeur de funérailles
Membres de la Corporation des Thanatologues
CINQ FOYERS FUNÉRAIRES

324, 5e RUE, LIMOULOU
1290, 1re AVENUE, ST-FRANÇOIS D'ASSISE
1740, AVENUE BARDY, ST-PASCAL DE MAIZERETS
115, 80e RUE EST, CHARLESBOURG
945, AV. MARGUERITE-BOURGEOYS (ANGLE DE GALLIERES)

AMBULANCE (jour et nuit) 529-9221
Bureau-chef: 320, 5e Rue, Limoilou - 529-9221

Services funéraires de distinction: Prix à la portée de tous.

soleil

DIMANCHE		
Lever 7.02	Coucher 16.58	Durée 9.56
LUNDI		
Lever 7.00	Coucher 16.59	Durée 9.59

30e CONFÉRENCE CANADIENNE DU CRÉDIT AU CONSOMMATEUR



ANDRÉ OUELLET
Vendredi, le 13 février 1976, à 14h45 heures, Auberge des Gouverneurs, Haute-Ville, Salle Lauzon Jonquière, le conférencier invité sera le Ministre Fédéral - Consommation et Corporations, André Ouellet. Le thème sera "Législation Fédérale". Cette conférence fait partie de la 30e Conférence Canadienne du Crédit au Consommateur qui a lieu du 11 au 14 février 1976, dont le thème est "Destination Crédit". Bienvenue aux Directeurs de Crédit.

L'AUBERGE DU SKIEUR DE FOND

Auberge Normande

- 20 milles de pistes, à partir de l'Auberge
- Location d'équipement
- Relais chauffé en piste
- Piscine intérieure chauffée, saunas
- Patinoire pour enfants
- Salle de ping-pong et télécouleur

CHAMBRES AVEC FOYER
CHAMBRES AVEC CUISINETTE
CHALET
TARIFS SANS REPAS
PRIX SUR DEMANDE

Semaine de SKI
6 nuits à l'Auberge
6 déjeuners
6 soupers
Accès aux pistes et piscine intérieure, saunas.
Prix par personne: \$115 (2 pers. par chambre) plus 8% taxe - plus 12 1/2% service.

FIN de SEMAINE
2 nuits à l'Auberge
2 déjeuners
1 souper
Accès aux pistes et piscine.
Prix par personne: \$33.50 (2 pers. par chambre) plus 8% taxe - plus 12 1/2% service.

Auberge Normande
LAC-BEAUPORT, QUÉBEC - TEL.: 849-4486

Mettez vos tuques!

Beefeater
le Dry Gin au bon goût

si pur... si doux!

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE, SEPT-ÎLES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE, PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$23.00	\$50.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES
ACHATS **647-3241**
CRÉDITS ET RECOURS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**



Monsieur Québec au carnaval

par Yves Bernier



Le Soleil, Reynald Lavoye

Fierté bien légitime

Dans la foule qui s'était massée à Place Carnaval, pour le couronnement de la Reine, jeudi soir, on a pu voir M. André Paquet, manteau de fourrure, tuque du Carnaval, le visage réjoui, et très fier des premières heures du Carnaval 76. André, bénévole au Carnaval depuis plusieurs années, est le grand responsable du succès remporté par la Soirée de la bougie, le 31 janvier. C'est le résultat de cette soirée qui a sans doute fait jaillir l'étincelle qui manquait pour enthousiasmer les Québécois, cette année.

Stationnement de nuit

Depuis jeudi soir, minuit et une minute, le directeur du Service de police de Québec autorise les automobilistes à stationner leur voiture dans la rue, la nuit, et cela jusqu'à

la fin du Carnaval, lundi le 16 février, à la même heure. Mais attention, s'il y a chute de neige, ce permis s'annule automatiquement.

Mettez vos tuques...c'est parti

Aujourd'hui

8h30 à 21h: Tournoi international, hockey pee wee (Colisée)

9h à 16h: Championnat de patinage de vitesse (Anneau de glace, centre sportif, Sainte-Foy).

10h à 16h: Courses de tacots du Carnaval (rue Dufferin)

13h: Journée des enfants (arène de Lévis).

13h: "Coupe du Carnaval", motoneiges (Autodrome de Val-Bélair).

16h30 à 19h30: Souper canadien (Boulangerie Doyon-Gailuron) - (Pavillon des Congrès).

20h: Défilé de nuit (Basse-Ville): départ de la piste de courses Jacques-Cartier (estrade chauffée, \$2 par personne), Boul. Hamel, Avenue Lamontagne, 1ère Avenue, Pont Drouin, Dorchester, Charest, Saint-Vallier, Marie-de-l'Incarnation.

21h: Bal Rock des années 50 (Holiday Inn, centre ville) \$5.

21h: Bal des Sorciers (Motel Helen's.)

21h: Soirée Grand'air (Centre de ski Lauzon).

22h: Feux d'artifice Molson, danses populaires (Place Carnaval).

Demain

Pee wee (Colisée)

9h à 17h: Championnat de patinage de vitesse et sauts de barils (Anneau de Glace de Sainte-Foy).

13h: Concours international de sculptures sur neige, remise des trophées (Place Carnaval).

13h30: Grand Prix Esso: courses d'automobiles (Plaines d'Abraham).

20h: Soirée du Gros Fun (Place Rive-Sud, Côte du Passage-Desjardins, Lévis).

21h: Finale du concours amateur de sculptures sur neige (Place Rive-Sud, Lévis).

PLACE CARNAVAL: Danses populaires, discothèque.

—10h à 11h30 et 13h à 14h30: Animation, personnages fantastiques.

Lundi

—Tournoi international, hockey pee wee (Colisée)

8h30: Déjeuner du Carnaval (Motel Rond-Point, Lévis).

13h à 23h: Tous les jours, Expo-Artisanat, Laines Pingouin (Maison Chevalier).

18h: Soirée des Aveugles (Centre Durocher).

— Spectacle du Troisième Age avec les danseurs Durocher (Manège Militaire).

— Emission "Parle, parle... jase, jase" (Télé-4).

21h: Finale et Bal des Moustachus "Troïka" (Le Concorde).

PLACE CARNAVAL: Discothèque, danses populaires.

La "pagaille" retarderait l'aménagement d'Anticosti

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'unanimité n'est pas faite sur l'aménagement de l'île d'Anticosti devenue propriété publique, il y a deux ans: la pagaille couve entre certains ministères, la mésentente s'installe graduellement chez des hauts fonctionnaires, et la bagarre se poursuit pour savoir qui exercera le contrôle de l'île.

C'est essentiellement le bilan négatif que dresse le Conseil régional de développement de la Côte-Nord (CRD) deux ans après l'acquisition de l'île au coût de près de \$25 millions, puis des interventions de l'État québécois dans ce vaste territoire de 145 milles sur 42 milles, situé dans le golfe St-Laurent.

Bien plus, "rien n'est changé sur Anticosti, le gouvernement n'a rien fait pour les citoyens qui habitent là, et ils vivent encore comme au temps de la Consolidated Bathurst Ltd", a affirmé hier au SOLEIL le directeur général du CRD, M. Nelson Tremblay.

Le seul grand changement dans la vie quotidienne des gens a été que les 55 personnes à l'emploi de la compagnie au moment de l'expropriation ont été intégrées à la fonction publique. Ils voient un peu à l'administration locale et ils travaillent au magasin général, à l'hôtel du village de Port-Menier, au garage, et entretiennent les rues.

L'amélioration des maisons et la construction de nouvelles résidences, l'approvisionnement en eau, le service électrique, l'éducation et les loisirs, qui constituaient pourtant des priorités au moment de l'achat, sont encore dans leur piteux état.

Près de 18 mois après l'achat, soit vers le 22 juillet 75, le président de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Yvon Tremblay faisait le point au CRD en lui écrivant que le groupe ministériel des affaires économiques et du développement régional, sur lequel siègent une douzaine de ministères, exécuterait "au cours du présent exercice financier".

— la construction de 20 unités de logement et la rénovation de dix maisons

— la construction d'un dispensaire et d'un bâtiment d'accueil à la piste d'atterrissage

— des travaux aux services publics seraient amorcés dans le cadre du plan des nouvelles constructions

— des travaux de rénovation de l'aréna et du centre sportif.

Mais, dans une lettre au ministre Claude Simard, l'automne dernier, les citoyens de l'île faisaient part de leur déception du fait que "la construction domiciliaire et la réparation des maisons, qui sont dans des conditions qui les rendent presque inhabitables en hiver, ne

soient pas construites ou réparées cette année".

Et, à la mi-décembre, le vice-premier ministre Gérard-D. Lévesque écrivait au CRD qu'il devenait impossible de poursuivre cette année les travaux prévus, et que seule une somme de \$125,000 a pu être dégelée pour les travaux urgents.

Hier, ces travaux urgents n'étaient pas en marche!

Voilà que tout ce retard qui s'accumule et reporte toujours les améliorations attendues pour le mieux-être suscite un mécontentement généralisé chez ces citoyens isolés qui géignent dans leur maison, qui doivent transporter l'eau, et qui n'ont pour loisir que la motoneige et le bar.

Le CRD et le comité de citoyens de l'île ont rappelé au gouvernement que le développement intégral de ce territoire signifiait aussi l'exploitation forestière, minière et pétrolière, et la sauvegarde du patrimoine, et non seulement le tourisme.

Mais il semble que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) n'ait qu'une seule idée en tête: aménager une partie de l'île en parc, et constituer le reste en une réserve de chasse et de pêche. Notons qu'en 1975 les seuls projets acceptés pour l'île ont concerné ceux de chasse et de pêche.

Au contraire des autres ministères, le MTCP n'a jamais voulu s'asseoir à la même table et partici-

per aux discussions sur le devenir de l'île et de ses habitants. La pagaille a souvent pris entre des ministères à propos de la vocation à donner à l'île.

La population demande une gestion mixte, soit avec plusieurs ministères, et avec un droit au chapitre. Or, le gouvernement accepte une gestion centralisée au MTCP. Notons à ce sujet que passant outre une décision du Cabinet, deux sous-ministres, du MTCP et des Travaux publics, MM. Brown et Trudeau, ont conclu de remettre cette gestion au MTCP. Le CRD rugit et la population de l'île proteste.

C'est connu aussi que des hauts fonctionnaires "se regardent de travers" s'ils ne parviennent pas à faire valoir leur projet pilote pour l'île; enfin, c'est à qui exercerait un contrôle sur ce territoire, sans compter les tiraillements sur les coupures de budgets.

Mais au-dessus des considérations politiques et des projets des planificateurs gouvernementaux, le CRD, qui a mené à terme une longue consultation de la population pour connaître ses désirs et ses aspirations suite à l'expropriation, a promis d'être présent et actif dans ce dossier tant et aussi longtemps qu'il subsistera des problèmes d'ordre sociaux sur l'île d'Anticosti.

"C'est à se demander parfois si Québec ne se trouverait pas un peu embarrassé avec cette île sur les bras", a conclu M. Tremblay.



Plus que jamais, les habitants de l'île d'Anticosti sont découragés...

Des professeurs se font payer en séquestrant 60 employés et cadres

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Quelque 400 professeurs ont séquestré pendant 9 heures, hier, à Montmagny, une soixantaine d'employés cadres et de bureau de la commission scolaire régionale Pascal-Taché et de la commission scolaire de Montmagny.

La mesure draconienne visait à forcer la commission scolaire régionale à émettre, sans autre délai, les chèques de paye retenus depuis jeudi dernier.

C'est ce qu'avait décidé, par résolution, le comité exécutif de la commission scolaire régionale, afin de forcer les professeurs syndiqués à sortir des bulletins de notes des étudiants, qui étaient bloqués depuis octobre dernier.

La séquestration a été mise en oeuvre à compter de dix heures, hier avant-midi, et elle s'est terminée hier soir, à sept heures, sur un compromis, après de longues heures de négociation entre des représentants du syndi-

cat enseignant et de la direction scolaire.

D'une part, la commission scolaire a accepté d'émettre les chèques de paye dès le soir même. D'autre part, la partie syndicale s'est engagée à fournir aux parents d'élèves, mais de façon "orale" seulement, les résultats scolaires en cause, à l'occasion de réunions qui auront lieu au cours des dix prochains jours.

7,000 élèves privés de cours

Le moyen de pression inusité a privé, hier, 9,000 élèves de leurs cours, soit les 6,800 élèves de niveau secondaire des écoles de Montmagny, Saint-Paul, Saint-Pamphile, La Pocatière et L'Islet et les quelque 2,000 élèves de niveau élémentaire de Montmagny.

A la suite d'une sortie des classes, à dix heures, les quelque 350 profes-

seurs de la régionale scolaire ont envahi le centre administratif de la commission scolaire Pascal-Taché à Montmagny. Des gardiens ont été postés aux portes. Personne ne pouvait sortir. Les lignes téléphoniques ont été boycottées. Aucune communication n'était permise avec l'extérieur. Une cantine mobile a toutefois été autorisée à servir un lunch sur l'heure du midi.

Au début de l'après-midi, des groupes de professeurs ont également forcé l'évacuation des écoles élémentaires de Montmagny, ce qui a grossi les rangs des protestataires d'une centaine de professeurs.

A 4h30, une cinquantaine de secrétaires et d'employés de bureau ont été

autorisés à quitter les lieux de séquestration, pendant qu'une dizaine d'employés cadres ont été retenus comme otages jusqu'à la ratification du compromis, à 7h p.m. Certains des cadres ont été soumis à de fortes engueulades, sans toutefois être molestés.

Dommages

Le président de la régionale scolaire, M. Raymond Coulombe, a commenté que la réaction des professeurs se comprenait un peu devant le pourrissement des négociations scolaires.

Il a, par ailleurs, remarqué que des déclarations comme celles qu'a faites, la veille, le ministre Oswald Parent, ne sont pas de nature à inciter les commissions scolaires à ne pas céder aux pressions et à assumer toutes les responsabilités.

MAISON A VENDRE
Lévis, 13 de Billy, luxueuse résidence
10 pièces, 2 1/2 salles de bains, foyer,
garage doublé, Du propriétaire.
Dr Raymond Marin
Bur: 837-8833
Rés.: 833-1912

OMISSION D'INSCRIPTION DANS L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE 1975 DE QUEBEC
RICHARD BEAULIEU, M.D.
1248, Chemin Sainte-Foy,
QUEBEC, P.Q. Tél.: 681-3477

Un parent, un ami est malade? On peut vous aider. Aussi votre compagnie d'assurance pourra couvrir certains frais. Informez-vous. Appelez-nous à 687-3434

Les Services de Santé Upjohn

Service de 24 heures.

ACADEMIE ST-LOUIS
INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
déclarée d'intérêt public
Sec. 1: examens d'admission
(voies régulière et enrichie)
Sec. 11, 111, 1V, V
(voies régulière et enrichie)

LSA

Pour informations:
SERVICE DE L'ADMISSION
ACADEMIE SAINT-LOUIS,
810, av. des Erables, Québec.
TEL.: (418) 681-7768

NE PERDEZ PAS D'ARGENT
ÉVALUATION D'IMMEUBLES
Complexe résidentiel, commercial, industriel, clérical, éducationnel, pour fin d'assurance, gain en capital (impôt 1971, immeuble à revenu), prêt hypothécaire, succession.
SERVIBEC
681-5666

pouliot assurances inc.
1510 ouest, boul. St-Cyrille
Québec. Tel.: 687-5111
Vie/Feu/Vol/Responsabilité/Etc.
(résidentiel, commercial & industriel)

L'éditorial

L'univers des fonctionnaires

Depuis deux semaines, sous la signature de ses correspondants parlementaires Gilbert Athot, Roger Bellefeuille et Pierre Champagne, LE SOLEIL a commencé à cerner les effets de la réforme administrative sur la vie interne des ministères, sur le quotidien des fonctionnaires et sur l'ensemble de la fonction publique québécoise. D'autres reportages suivront dans les prochains jours.

Il existe évidemment un problème fondamental difficile à trancher lorsqu'il est question de la fonction publique et des réformes à y apporter. Quelle est la répartition idéale des pouvoirs, des juridictions et des responsabilités entre les élus et les fonctionnaires, entre le législatif et l'exécutif, entre la politique et l'administration?

Au début des années 60, avec l'avènement du régime Lesage et de la révolution tranquille, est née une véritable fonction publique québécoise, notamment par l'adoption d'une loi de la fonction publique, l'obtention du droit de grève pour les fonctionnaires et la venue des grands commis de l'Etat comme les Arthur Tremblay, Jacques Parizeau, Michel Bélanger, Claude Morin, Roch Bolduc et plusieurs autres. Les hauts fonctionnaires de l'époque ont préparé des politiques fondamentales en matière d'éducation, de santé, d'économie, de finances, de richesses naturelles, de relations fédérales-provinciales, etc.

La venue du gouvernement de Daniel Johnson, en 1966, a changé le décor. L'appareil

politique a pris le dessus sur l'appareil administratif. Les ministres des cabinets Johnson et Bertrand ont multiplié les membres de leur cabinet privé: conseillers spéciaux, secrétaires particuliers, attachés de presse. Les conseillers politiques avaient la haute main sur tout ou presque.

1970 arrive. Robert Bourassa, avec sa tête d'administrateur beaucoup plus que de politicien, prêche le thème de l'efficacité administrative et promet mer et monde sur les réformes à apporter à l'administration publique.

Tout le monde, au gouvernement, se tient les fesses serrées: coupures de budgets, réduction du personnel politique, restriction au sein des cabinets de ministres, etc. Une nouvelle loi de l'administration financière crée le Conseil du Trésor, qui devient vite le principal organisme de gestion. Le système PPBS (budget par programme) est établi, des lois sont amendées, la réforme administrative est entreprise.

Mais cette réforme ne devait pas faire long feu. Le gouvernement Bourassa reprend vite la méthode Johnson (multiplication des cabinets politiques, réapparition des limousines) et diminue largement l'importance des grands commis de l'Etat au profit de l'appareil politique, à tel point que le moral des fonctionnaires atteint son niveau le plus bas. Toute initiative des fonctionnaires passe par la censure des conseillers politiques. La vie des fonctionnaires devient intenable. On a qu'à se rappeler le

témoignage de M. Paul Desrochers devant la Commission Cliche et ses impressions sur la fonction publique.

Face à ce désenchantement général puis à un laisser-aller évident chez l'ensemble des fonctionnaires, la réforme administrative refait surface.

La nomination de M. Guy Coulombe comme secrétaire général du Conseil exécutif, de MM. André Saumier, Florian Rompré et Ronald Clark comme secrétaires des nouveaux comités inter-ministériels permanents sur l'aménagement du territoire, sur les ressources humaines, sur les ressources naturelles et le développement et sur la qualité de la vie, la nomination de MM. Yvon Tremblay, Gérard Frigon, Michel Duchesneau et Jean-Noël Poulin à différents postes de sous-ministres, sont des gestes concrets.

On annonce aussi la refonte prochaine de la Loi de la fonction publique pour en faire un organisme plus important et surtout plus crédible, surtout après les révélations de la Commission Cliche sur le rôle de l'ex-président de la Commission, M. Yvon Saindon. En outre, le ministère de la Fonction publique disparaîtra pour être intégré en majeure partie au Conseil du Trésor.

C'est un départ. Mais que réserve l'avenir? Le bilan de M. Bourassa, au chapitre de la réforme administrative, n'est pas très rose. Il a promis beaucoup en 1970 mais il a vite changé

son fusil d'épaule. Plutôt que de l'accroître, il a même réduit l'importance de la fonction publique en favorisant davantage l'appareil purement politique, surtout depuis trois ans.

Son ministre des Finances, M. Raymond Garneau, s'était engagé pour sa part, au début de 1972, à réformer les sociétés d'Etat comme l'Hydro-Québec, la Société générale de financement, Rexfor, Soquip, Soquem. Quatre ans plus tard, le bilan est presque nul: il n'a que remplacé la Régie des alcools par la Société des alcools, avec une nouvelle philosophie d'action.

Jusqu'où ira donc la réforme administrative en cours? L'étape actuelle, qui consiste en la mise en place des hommes et des structures, est relativement facile quoique importante. La prochaine étape, qui consistera à mettre en application les décisions prises après études et réflexion au niveau administratif, sera plus difficile. Les hommes publics seront-ils prêts à réaliser alors les volontés des grands commis de l'Etat et des comités inter-ministériels permanents?

Le moment venu, M. Bourassa aura-t-il le courage de rétablir l'équilibre entre élus et fonctionnaires? Aura-t-il la volonté politique nécessaire pour appuyer jusqu'au bout les mandarins de l'Etat? A la lumière du passé qui est censé être garant de l'avenir, beaucoup de fonctionnaires craignent que le premier ministre fléchisse au fil d'arrivée.

Claude MASSON

L'opinion des lecteurs

Le Père Georges-Henri Lévesque et le flot des événements

M. Robert Caron, sociologue, 1041, rue du Parc, Pointe-au-Père, Rimouski, Qué.

Veillez m'excuser de n'avoir pu répondre plus tôt à la lettre ouverte que vous m'avez adressée via le journal LE SOLEIL au sujet de la conférence que j'ai prononcée à Rivière-du-Loup en octobre dernier. Il y a eu la longue grève postale et ensuite la super-activité du temps des Fêtes. L'hiver me laissant maintenant le temps de batifoler un peu, je m'amuserai à jouer avec vos critiques que plusieurs de nos collègues-sociologues ont trouvé inappropriées sinon enfantines.

Heureusement (ou malheureusement pour vous) que vous avez pris la précaution d'ajouter "sociologue" à votre signature. Qui aurait bien pu le deviner à l'analyse de votre lettre?

Croyant savoir un peu ce qu'est un vrai sociologue pour avoir contribué à la formation de quelques-uns à la Faculté des Sciences sociales de Laval et y avoir apprécié l'excellente collaboration de plusieurs, j'estime qu'une

de ses qualités fondamentales c'est l'objectivité des observations, l'honnêteté élémentaire de ne lire dans un texte que ce qui y est vraiment écrit et non d'y chercher une extrapolation agréable à ses propres préjugés.

Le Père Lévesque "est dépassé par les événements", dites-vous. Dépassé, peut-être! Mais en quel sens? Comme sociologue, je veux bien suivre les événements et même courir après pour les mieux observer et les présenter tels qu'ils se produisent. Cependant, comme moraliste et philosophe, je dois les juger et les dominer sans me laisser emporter par eux. Si pour vous, suivre les événements signifie les accepter sans réagir en vous abandonnant fatalement et aveuglément à leurs flots qui roulent sans doute de belles et bonnes choses mais inévitablement aussi de malheureux déchets, je vous plains d'être ce genre de "suiveux" et je préfère alors être dépassé par eux...et par vous!

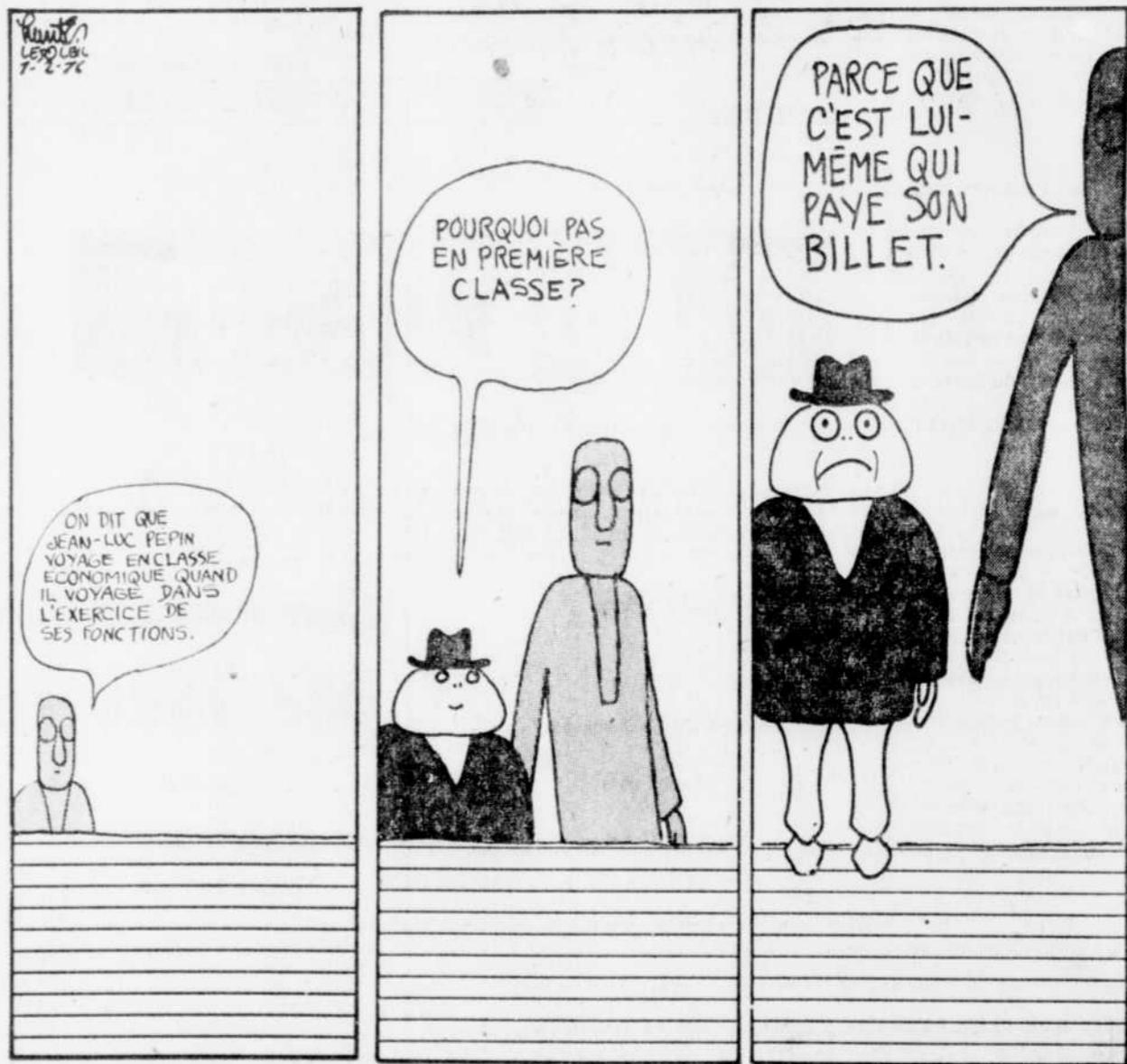
Franchement, êtes-vous sérieux lorsque vous insinuez que je souhaite un retour à "l'ordre militaire", ou à la "revanche des bercés", ou à un "syndicalisme catholique - inoffensif - à vœux pieux"? Qui a été le premier à demander la déconfectionnalisation des coopératives et des syndicats? Vous ou moi?

Quand vous reprochez à l'Eglise de n'avoir pratiquement rien fait contre l'exploitation dont souffre la majorité des pays d'Amérique latine ou d'Afrique, est-ce malveillance ou ignorance? Vous n'avez donc jamais entendu parler de Mgr Camara et de tant d'autres? Qui est allé aider ces Africains pendant dix ans, vous ou moi?

Malgré toutes ses déficiences...et d'autres que je n'ai pas le temps de relever, je trouve cependant dans votre lettre une chose extraordinaire: votre nouvelle définition de la "pratique religieuse". Vous la définissez en fonction de votre hypothèse que "religion égale relation entre les hommes." Bravo! Voici enfin le grand prophète capable de corriger tous les théologiens, tous les philosophes, tous les sociologues, tous les historiens qui ont toujours cru que la religion consistait principalement en un rapport de l'homme avec Dieu et qu'elle ne considère qu'indirectement et que par voie de conséquence les relations entre les hommes. Vite, il faut demander à monsieur Robert de corriger son dictionnaire!!!

Cordialement vôtre,

Geo.-H. Lévesque, O.P.
976 Rive Boisée,
Pierrefonds, Qué.



Les Gaspésiens devraient avoir chez eux une capitale administrative

M. le rédacteur en chef,

L'économie de la Gaspésie cherche toujours son souffle. Le bon fonctionnement d'une économie régionale ne relève pas du seul gouvernement mais il doit en attendre beaucoup. Conscient de cette évidence, Québec décide, il y a quelques années, de décentraliser son administration en dix régions. C'est ainsi que naquit la région économique du Bas-St-Laurent-Gaspésie, avec Rimouski comme capitale administrative.

Décision apparemment sage à l'époque, ce fut là une erreur. Il ne fallait pas regrouper ces deux territoires en une même région administrative. De nombreuses et sérieuses raisons ont fini par révéler le caractère trop artificiel de cette fusion. L'épreuve du

temps est venue nous le montrer à l'évidence.

La région administrative du Bas-St-Laurent-Gaspésie est une création bâtarde: on l'a fabriquée de deux territoires par trop disparates. Ces deux territoires diffèrent largement aux plans de l'histoire, du peuplement, des mentalités et des ressources naturelles. Sous plus d'un aspect, la Gaspésie et son peuple constituent une entité géographique, ethnique et sociale nettement caractérisée et originale.

Où trouve-t-on, dans l'Est du Québec, le potentiel et l'actif des industries de la pêche, des mines, de la forêt et du tourisme?

Au Québec, la pêche se fait en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Les usines des Pêcheurs-Unis et les autres coopératives, industries et commerces de pêche qui ont comme noms Curadeau, Boulay, B.-C. Packers, Lelièvre, Crustacés de Gaspé, Gorton Canada, Delaney & Sons, Maritime Packers se trouvent ou dans l'Est du Québec? A l'Anse-à-Valleau, à Rivière-au-Renard, à Gaspé, à Ste-Thérèse, à Grande-Rivière, à Newport, à Paspébiac, à Carleton et aux Îles. Rien de comparable dans le Bas-St-Laurent.

Et les mines? Où gisent-elles dans l'Est du Québec? Il y a Murdochville, un très important producteur de cuivre au Canada pour plusieurs décennies encore; il y a les Mines Madeleine, en pleine expansion et largement prometteuses; il y a les immenses mines de sel dont on vient d'amorcer l'exploitation aux Îles et il y a, pour ne pas oublier la prospection, cette découverte de gisements précieux à proximité de Gaspé, annoncée par Radio-Canada, en octobre dernier. Sous cet autre angle, la Gaspésie a beaucoup meilleure "mine" que sa voisine, la région du Bas-St-Laurent.

Quant aux forêts, voilà une autre ressource naturelle caractéristique de la Gaspésie: elle fournit 28% des

emplois de la région. Chez nos voisins, elle va jusqu'à 12.5%.

Le tourisme maintenant? C'est un lieu commun, dans l'Est du Québec, que d'associer spontanément le mot tourisme aux noms de Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La nature elle-même l'a voulu ainsi.

Pour planifier sagement, en connaissance de causes, et promouvoir efficacement, non par téléguidage, nos industries de la pêche, des mines, de la forêt et du tourisme, il faut des organismes et délégations de pouvoirs sur place, dans la région. Cette évidence des caractéristiques de la Gaspésie, de nombreux organismes sérieux et fort bien renseignés l'ont reconnue et respectée depuis longtemps.

C'est le cas du Bureau régional de l'aide sociale qui couvre les succursales de Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Chandler, Bonaventure et celle des Îles-de-la-Madeleine pour des raisons d'efficacité et de rendement. C'est le cas du Centre des services sociaux de la Gaspésie et des Îles qui s'est défendu victorieusement contre une gouvernementale menace d'abatardissement. L'Union régionale des Caisses Populaires a agi de même pour les mêmes raisons. En 1968, c'est au nom

du bon sens et du passé de tout un vaillant petit peuple que le ministère de l'Éducation a dû, contrairement à ses projets, doter la Gaspésie d'un CEGEP. Quant à la Société historique de la Gaspésie, c'est en s'identifiant à l'histoire et à la sociologie propres à la péninsule qu'elle s'est assurée une croissance commandant le respect.

Déjà en 1922, c'est au nom de cette incontestable et persistante réalité que se forma le nouveau diocèse de Gaspé, détachant du diocèse de Rimouski toute la péninsule gaspésienne.

Tout récemment encore, le 21 septembre 1975, et dans un domaine où un rapprochement avec la région voisine pourrait paraître plus normal, l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie a réitéré sa conviction que la promotion de l'agriculture chez nous sera plus efficace si on l'organise à l'intérieur de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Comment expliquer et accepter que, voulant décentraliser ses pouvoirs et améliorer son administration, le gouvernement du Québec ait installé la capitale administrative de la Gaspésie en dehors de la Gaspésie et imposé un même centre administratif

à deux territoires qui ont si peu de possibilités et de problèmes en commun? Selon le gros bon sens, les profils social et économique de la Gaspésie s'opposaient à l'implantation d'une capitale administrative à 175 milles de New Richmond, à 250 milles de Chandler, à 240 milles de Gaspé et à 420 milles des Îles-de-la-Madeleine.

Ce même gouvernement a déjà accepté de corriger, au moins partiellement, une grave erreur par lui commise, possiblement de bonne foi, au détriment des Gaspésiens, dans l'affaire Forillon. Voici pour lui une autre occasion d'exercer son courage. Il lui faut rectifier et ranimer cette structure paralysante que constitue la région administrative bâtarde du Bas-St-Laurent-Gaspésie. Il lui faut organiser en Gaspésie la capitale administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Il le fera si les Gaspésiens veulent se rallier sur deux points: premièrement, revendiquer énergiquement cette capitale; deuxièmement, s'entendre sur le choix d'une ville. Le bon sens garde ses droits.

Jules Bélanger,
Gaspé.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Redacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

L'univers des fonctionnaires Quand la Fonction publique a déjà choisi son candidat

par Pierre CHAMPAGNE

Pendant qu'une cinquantaine de Québécois se soumettaient, l'été dernier, à un concours de recrutement de la Fonction publique, un candidat avait été "désigné", officieusement, à leur insu, comme conseiller de presse et d'information à la délégation du Québec à Paris.

Pire encore, au moment où le concours de recrutement était publié dans les journaux du Québec, "l'heureux élu" remplissait déjà, comme occasionnel, la fonction annoncée.

C'est ce que LE SOLEIL est en mesure d'affirmer, après qu'un de ses correspondants parlementaires eut suivi ce dossier de très près, pendant cinq mois, connaissant, dès la publication du concours, le nom de celui qui devait être "désigné par les autorités compétentes".

Conscient que la meilleure façon de prouver l'existence de concours bidon dans la Fonction publique était de participer au moins à l'un d'entre eux, un des correspondants du SOLEIL, Pierre Champagne, entreprit donc, l'été dernier, de s'impliquer dans le concours de recrutement visant à "trouver" un conseiller de presse et d'information à la délégation du Québec à Paris.

Cette décision a été prise avec l'assentiment du coordinateur du bureau du SOLEIL au parlement, Gilbert Athot, qui, lui aussi, voyait là l'exemple type d'un concours bidon dans la Fonction publique.

Professionnellement, pour étoffer pareille preuve, mieux valait, en effet, participer au scénario que de se fier aux plaintes de certains fonctionnaires furieux du rejet de leur candidature à d'autres concours tout aussi bidons.

Parce que l'histoire n'est pas nouvelle. Elle circule depuis de nombreuses années au sein de la Fonction publique. Il est en effet de notoriété publique que les qualifications parfois exigées dans un concours de la Fonction publique correspondent exactement à celles que possède déjà l'individu choisi, ou voulu, par le gouvernement.

Compétence certaine

Dans les concours dont il est ici question, le titulaire devait connaître le milieu de la presse écrite et parlée aussi bien en France qu'en Europe. Peu de Québécois pouvaient, en effet, satisfaire à cette condition. Il faut avoir séjourné là-bas, pendant un certain temps, et y avoir été mêlé à l'information pour satisfaire cette exigence du concours. Mais cette dernière devenait aussi le premier indice susceptible d'identi-

fier à l'avance "l'heureux élu".

Un seul nom devint évident après cette constatation. Celui d'André Bédard, le correspondant (maintenant devenu l'ex-correspondant) de Radio-Canada à Paris. En outre de posséder la compétence requise pour assumer pareille responsabilité, André était le seul à "connaître le milieu de la presse écrite et parlée en France et en Europe" comme l'exigeait le concours. Et ce n'est pas sa compétence que l'on veut ici mettre en doute, mais la façon qu'a la Fonction publique de "choisir" un candidat.

Historique

C'est le samedi 5 juillet 1975, que le ministère des Affaires intergouvernementales faisait publier, dans les quotidiens francophones, un concours de recrutement demandant un conseiller de presse et d'information à la délégation du Québec à Paris.

Au début de la semaine suivante, les deux correspondants parlementaires du SOLEIL tombèrent d'accord sur la forte possibilité de voir André Bédard "désigné" pour remplir la fonction annoncée.

D'autant plus que la semaine précédente, lors de la visite à Québec de M. Poniatowski, ministre de l'Intérieur en France, journalistes français et québécois, fraternisant, avaient alors entretenu cette rumeur.

Mardi, le huit juillet, le correspondant parlementaire du SOLEIL se procure donc le questionnaire de la Fonction publique pour le déposer, complété, deux jours

plus tard, au 1050 de la rue Conroy (le complexe G).

Lundi, le 21 juillet, le facteur lui apporte une bonne nouvelle: "La Commission de la fonction publique a bien reçu votre candidature." (Mais la lettre ne dit pas qu'un dénommé André Bédard remplit déjà comme occasionnel la fonction à Paris.)

Quelques jours auparavant, le journal Le Jour publiait, en page trois de son édition du 17 juillet, l'entrefilet suivant:

"Au moment même où le gouvernement québécois, le plus sérieusement du monde, déclenche un concours pour remplacer M. Jean Leblond au poste de conseiller en information à la délégation du Québec à Paris, la rumeur publique répète à qui veut l'entendre que ledit conseiller est déjà choisi et qu'il a nom André Bédard, de Radio-Canada."

Si Le Jour publiait cette nouvelle c'est qu'un de ses journalistes, Jacques Guay, se l'était fait confirmer par un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, en visite à

Saint-Jean-Port-Joli, lors du dernier festival de la sculpture.

Intervention sous-ministérielle

Fortuitement, mardi, le 22 juillet, le correspondant parlementaire du SOLEIL rencontre, dans une brasserie fort fréquentée par les fonctionnaires, l'adjoint du directeur de l'information du ministère des Affaires intergouvernementales, M. Michel Godbout.

Ensemble, ils discutent du poste "ouvert" à Paris. De retour au bureau, M. Godbout se fera un devoir de raconter cette conversation à son supérieur, le sous-ministre adjoint des Affaires intergouvernementales, Me André Dufour puisque, quelques minutes plus tard, celui-ci téléphone au bureau du SOLEIL de la tribune de la presse.

Il veut connaître les raisons qui nous font croire qu'André Bédard pourrait être "l'élue d'avance" de ce concours. Par la même occasion, il révèle au SOLEIL que l'ex-correspondant de Radio-Canada à Paris travaille déjà, comme employé occasionnel,

au ministère des Affaires intergouvernementales. De fait, André Bédard est au bureau d'information de la Maison du Québec à Paris depuis le début de juillet. Le fillet se tresse davantage.

Dès le lendemain matin, le 23 juillet, André Bédard appelle, directement de Paris — de Paris et non de Montréal — le journaliste du SOLEIL pour s'enquérir "de ce qui se passe à Québec". Nul doute que des "Télex" ont été expédiés durant la nuit, entre le ministère des Affaires intergouvernementales et la Maison du Québec à Paris. André dit avoir su "à travers les branches" que LE SOLEIL se prépare à publier, incessamment, un papier à son sujet. Il semble rassuré d'apprendre qu'il n'en sera rien avant que le choix ne soit définitif.

La réponse

Le 31 juillet, M. André Bazinet, agent de gestion du personnel à la Commission

de la fonction publique, expédie aux candidats refusés au concours la lettre suivante:

"Un jury a examiné votre candidature et a constaté que le contenu de votre offre de service ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité énoncées dans l'avis du concours."

LE SOLEIL apprendra, un peu plus tard, que quarante-neuf (49) candidats avaient posé leur candidature à ce poste. Douze d'entre eux ont été retenus lors d'une première sélection. Un jury a établi, à partir d'une rencontre avec ces 12 adètes, une liste des trois meilleurs candidats, liste qui a été soumise au ministre pour un choix définitif le 23 septembre 1975.

Puis c'est le grand secret. Le ministère demeure bouche cousue pendant des semaines.

A la mi-octobre, une demi-douzaine de journalistes du Québec suivent le premier ministre Bourassa en Europe et en Iran. André Bédard les rejoint à Paris et agit durant tout le périple comme "conseiller de presse du gouvernement". Mais le ministère des Affaires intergouvernementales demeure toujours aussi muet.

Dimanche, le 16 novembre, André Bédard accueille, à Paris, une délégation officielle du gouvernement du Québec, dirigée par "son" ministre des Affaires intergouvernementales M. François Cloutier, de retour d'une mission à l'île Maurice. Gilbert Athot, du SOLEIL, est du

voyage. Mais le ministre n'annonce toujours pas de "nomination officielle".

Ce n'est que le 9 décembre, cinq mois après la publication du concours et trois mois après le choix que le ministre des Affaires intergouvernementales officialisera, par sa signature au bas d'un document, la nomination d'André Bédard. Le Conseil des ministres avait approuvé cette nomination la semaine précédente.

Mais durant la semaine où 49 Québécois posèrent leur candidature à ce concours de recrutement de la Fonction publique, André Bédard occupait déjà le poste, comme occasionnel.

CENTRE de VERRES DE CONTACT
Charest inc.
VERRES DE CONTACT & LENTILLES SOUPLES
CHARGEX
OUVERT 5 JOURS - 5 SOIRS
FACILITE DE STATIONNEMENT
210 BL CHAREST, E. 529-6641

chauffe-eau CASCADE
louez-le...
\$3.00 par mois
GUILLLOT INC.
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SERVICE RAPIDE JOUR ET NUIT
661-9211

Oh! ça c'est formidable!
Oh! ça...
Oh! ça c'est
NOMBRES CROISÉS
Pour bientôt
surveillez bien! POUR TOUS
production audio-visuelle inc.
115, avenue Ducharme, Québec 686-9243

du 31 janvier au 13 février
RABAIS DE 50%
Nettoyage à sec
DE TOUTE ROBE
Buanderie Lévis Ltée
Nettoyeurs Nutone
527-2501
SERVICE PAR CAMION OU À NOS COMPTOIRS:
115, MARIE-DE-L'INCARNATION — 1196, ST-JEAN

DÈS LUNDI MATIN,
JUSQU'À SAMEDI PROCHAIN
SEULEMENT:
DU NETTOYAGE
1/2 PRIX
MÊME QUALITÉ
EXCEPTIONNELLE.
SEULS LES PRIX
ONT CHANGÉ!
Teinturerie Québec
529-8491
155 boul. Wilfrid Hamel, Québec
Deltanet
1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement
Plaza Laval, Ste-Foy
8375 boul. Henri Bourassa, Charlesbourg
524-8686
1480, de la Canardière, Québec
1029, rue Cartier, Québec
3301, route de l'Église, Ste-Foy
Service de livraison à domicile \$0.15, quel que soit le montant facturé

Présentez ce coupon avec votre nettoyage
IMPERMEABLES
Rég. \$4.00
OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 1976
pour un maximum de 5 imperméables
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$10.00
\$200
Présentez ce coupon avec votre nettoyage
JUPES LONGUES (Unies)
Rég. \$2.80
OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 1976
pour un maximum de 5 jupes
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$7.00
\$140
Présentez ce coupon avec votre nettoyage
MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE
Rég. \$4.50
OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 1976
pour un maximum de 5 manteaux
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$11.25
\$225
Présentez ce coupon avec votre nettoyage
COUVERTURES DE LAINE
Rég. \$2.50
OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 1976
pour un maximum de 5 couvertures
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$6.25
\$125
Présentez ce coupon avec votre nettoyage
SACS DE COUCHAGE
Rég. \$4.00
OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 14 FÉVRIER 1976
pour un maximum de 5 sacs
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$10.00
\$200

PROFITEZ DE L'HIVER... c'est moins cher
NOUS FERONS VOTRE SOUS-SOL
OU TOUTE AUTRE RÉPARATION D'INTÉRIEUR
AYEZ UNE SALLE DE JEUX POUR LES ENFANTS
COMPTEZ SUR UNE CHAMBRE SUPPLÉMENTAIRE
TOUT CECI DANS UN SOUS-SOL CONSTRUIT PAR DES EXPERTS
• Main-d'oeuvre compétente
• Matériaux de 1re qualité
• Travail et matériaux garantis
• Jusqu'à 10 ans pour payer
RENNOVATION
ÉCOR de Québec Inc.
188 av. Lamontagne, Que. 3 - Tél.: 522-2084

Rapport de la Commission de la réforme du droit

Un désir exagéré de l'ordre peut créer le désordre

OTTAWA (PC) — "Tous législateurs ou simples citoyens, doivent comprendre que l'on ne doit utiliser le pouvoir coercitif du droit pénal qu'avec modération puisque autrement l'on risque d'engendrer d'autres maux sociaux. Un trop grand désir d'établir l'ordre peut, au contraire, produire le désordre."

Dans un rapport, intitulé "Principes directeurs: sentences et mesures non sentencielles dans le processus pénal", la Commission de la réforme du droit au Canada préconise diverses solutions à un grand nombre de problèmes.

Ce rapport, le premier dans le domaine du droit pénal, est le fruit de

quatre années de recherches menées par la Commission dans le domaine du prononcé des sentences et fait suite à cinq documents de travail dans ce secteur.

Considérant que la participation communautaire est le moyen le plus efficace de combattre la criminalité, la Commission propose l'établissement de conseils de citoyens.

Les vaches préfèrent l'avion

CASABLANCA (Reuter) — Soucieux de leur confort, le Maroc a préféré l'avion au bateau pour importer 300 vaches laitières néerlandaises.

Même s'il en coûte 25 pour cent de plus, les animaux souffrent beaucoup moins du mal de l'air que celui de la mer, a-t-on souligné, hier, de source autorisée.

La compagnie aérienne néerlandaise KLM assurera le transport des vaches d'Amsterdam à Casablanca dans des conteneurs "qui ont des avantages hygiéniques évidents". Les vaches prendront place dans quatre avions cargos et "arriveront fraîches comme des roses" après trois heures de vol, a-t-elle ajouté.

Toit effondré

DEHRA DUN, Inde (Reuter) — Huit personnes ont été tuées et plus de 60 blessées, hier, à l'académie militaire de Dehra Dun où le toit d'un auditorium encore inachevé s'est effondré, a-t-on appris de source autorisée.

Ces nouveaux organismes seraient chargés de faciliter le recours aux ressources de la collectivité pour la prévention du crime et le choix des sentences et mesures non sentencielles.

La Commission estime que les autorités policières devraient mettre au point des politiques et des critères gouvernant l'exercice de la discrétion par la police, particulièrement lorsqu'il s'agit de décider d'une mise en accusation, donc de procéder par voie judiciaire, ou encore de recourir à la participation communautaire afin de résoudre le problème.

Procureur de la Couronne

La Commission a aussi traité du rôle du procureur de la Couronne, ainsi on recommande que lorsqu'une accusation est déposée, "le procureur devrait pouvoir référer le cas à une agence communautaire ou à une personne-ressource aux fins d'un règlement préalable au procès. Au nombre des critères qui présideraient à la conclusion de tels règlements on note la prise en considération des intérêts de la victime.

Les sentences

La Commission préconise également une nouvelle gamme de sentences. A ce chapitre l'on note "l'ordonnance de se présenter", "l'assignation de résidence" et "l'ordonnance visant à l'amélioration des aptitudes sociales."

L'ordonnance de se présenter obligerait le contrevenant à se présenter à intervalles réguliers à une personne que pourrait désigner le tribunal.

L'association de résidence signifie que le délinquant souscrit à un engagement d'habiter une résidence donnée, et ce pendant une durée déterminée.

L'ordonnance visant à l'amélioration des aptitudes sociales implique que le délinquant serait tenu de suivre des cours de formation, de participer à des rencontres avec un thérapeute, ou encore de restreindre ou de faire cesser sa participation à une activité particulière ou ses rapports avec certains individus ou groupes.

Même si ces options sentencielles sont déjà utilisées dans une certaine mesure, la Commission les explicite et les met à la portée des tribunaux.

La Commission a également introduit dans le droit pénal canadien de nouveaux concepts en préconisant la prestation de service bénévole par un délinquant. Cette mesure prévoit qu'un délinquant accomplirait au bénéfice de la collectivité un travail ou un service déterminé.

L'ordonnance de dédommagement et d'indemnisation prévoit un engagement de la part du délinquant de compenser le préjudice subi par la victime. Ce dédommagement peut être

symbolique et consister alors dans la présentation d'excuses à la victime. D'une façon plus concrète, il peut également revêtir une forme concrète et se réaliser par le paiement d'une somme d'argent ou encore l'accomplissement d'un travail au profit de la victime.

Le rapport, déposé par le ministre de la Justice, M. Ronald Basford, est le fruit de quatre années de recherches menées par la Commission de réforme du droit au Canada.

L'emprisonnement est suggéré comme sanction exceptionnelle

OTTAWA (PC) — "L'emprisonnement est une sanction exceptionnelle," mentionne le rapport de la Commission de réforme du droit au Canada, lequel a été déposé hier aux Communes par le ministre de la Justice, M. Ronald Basford.

La Commission estime que l'emprisonnement ne doit servir qu'aux fins de neutraliser le délinquant qui présente un danger sérieux pour la vie ou les biens de la collectivité; de stigmatiser un comportement que la société juge extrêmement répréhensible parce qu'il constitue une violation grave des valeurs fondamentales, ou servir, en dernier ressort, de mesures de contrainte contre certains délinquants qui refusent de se soumettre à d'autres sanctions pénales.

Au chapitre des options sentencielles, la Commission traite de l'ordonnance d'hospitalisation. Dans le cas d'une hospitalisation, lorsque le délinquant et l'hôpital y consentent, le tribunal devrait être investi du pouvoir d'ordonner que la période d'emprisonnement du délinquant soit tout d'abord purgée dans un hôpital où l'on pourra lui prodiguer les soins nécessaires.

Amende
La Commission estime que le tribunal ne devrait pas avoir le choix d'imposer une sanction d'emprisonnement en raison du fait qu'un délinquant est incapable de défrayer l'amende qui lui a été imposée.

Lorsque l'amende imposée par un tribunal est supérieure à \$50, la Commission recommande l'institution

d'un système de jours-amende. La formule mise de l'avant tient compte de la capacité du délinquant de payer en fonction de son revenu.

La Commission mentionne que ce rapport constitue un "cadre permettant l'évaluation et le changement progressif des pratiques actuelles."

Village olympique: la police muselée?

(PC) — L'équipe policière qui a enquêté sur des malversations au village olympique serait prête à porter des accusations mais en est empêchée, a affirmé hier le réseau anglais de Radio-Canada.

La nouvelle a été lancée sur les ondes une demi-heure seulement après que le premier ministre Robert Bourassa eut rendu public son refus de tenir une commission d'enquête sur les Jeux olympiques comme le demandait le Rassemblement des citoyens de Montréal.

Le reporter Frank Roach, de Radio-Canada, affirme avoir appris de source policière que l'équipe spéciale de police constituée en novembre pour enquêter sur des malversations au village olympique serait prête à procéder immédiatement à l'arrestation de

cinq personnes et à porter contre elles des accusations de fraude, d'escroquerie, de détournements de fonds, de pots-de-vin et de malversations.

Le reporter a affirmé que la police est empêchée de porter ces accusations par des pressions venant soit du milieu politique soit du COJO ou des deux à la fois.

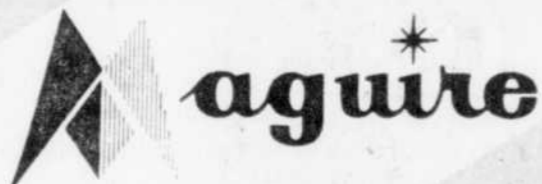
La position officielle serait de retarder la mise en marche des procédures jusqu'après la tenue des Jeux afin de ne pas ternir l'image du Canada.

Dans la lettre qu'il a adressée au RCM et qu'il a rendu publique hier, M. Bourassa disait:

"Il est souhaitable que l'on envisage la XXIe Olympiade d'une manière constructive et positive."

Le numéro gagnant de la MINI-LOTO

Les numéros	34062	gagnent	5,000	dollars
Les numéros se terminant par	4062	gagnent	500	dollars
Les numéros se terminant par	062	gagnent	100	dollars



exposition d'ameublements en permanence

couples 76

AMEUBLEMENT 3 PIECES DE STYLE COLONIAL

incluant:

- MOBILIER DE SALON 2 mcx (1 sofa - 1 fauteuil)
- MOBILIER DE CHAMBRE 7 mcx (1 bureau triple - 1 miroir - 1 commode - 1 tête de lit 54" - 1 matelas Simmons 54" - 1 sommier - caisse 54" - 1 base en métal)
- MOBILIER DE CUISINE 5 mcx (1 table - 4 chaises)

GRATUIT pour février seulement
UN TELEVISEUR NOIR ET BLANC PANASONIC 12"
à l'achat de chaque ensemble complet incluant cuisinière et réfrigérateur

incluant:

- 1 REFRIGERATEUR GURNEY 15 PI. CU. (sans givre)
- 1 CUISINIÈRE GURNEY 30"

SUGG. \$2827.

\$2,499⁰⁰

Prix garanti pour livraison en 1976

- En montre, plus de 12 ensembles 3 pièces
- Attention spéciale réservée aux couples
- Mise de côté sans frais
- Aucun problème de stationnement



Maguire
VENTE / LOCATION / SERVICE



faits divers



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Québec salé

Ce sont les automobilistes qui ont nettoyé les rues et les grandes routes de la région de Québec, au cours des jours qui ont suivi la tempête de lundi. Les opérations de déblaiement n'ont réellement commencé qu'hier, dans toutes les villes du grand Québec. Au cours des derniers jours, les rues étaient parsemées de trous et de cahots de glace, et les services municipaux de voirie ont surtout épanché du sel sur la chaussée. Plusieurs rues et routes importantes sont encore impraticables.

Un détenu humait les vapeurs de la marijuana

BRANTFORD, Ont. (PC) — La police municipale de Brantford eut à répondre, à un appel de la prison provinciale après que des responsables de l'institution eurent cru humer la combustion de la marijuana.

La police a révélé qu'un homme en visite auprès d'un prisonnier fumait ce qui a semblé être un "joint" et expirait les vapeurs à travers l'écran qui sépare les visiteurs des prisonniers. Quant au détenu, il avalait tout ce qu'il pouvait.

M. Richard Auld, âgé de 21 ans et originaire de Niagara Falls, fut appréhendé et accusé de possession de marijuana.

Arrestations

KARACHI (AFP) — Deux Canadiens et deux Nord-américains qui transportaient du haschich ont été arrêtés hier à Karachi.

Les ressortissants canadiens sont deux jeunes filles, Cindy Alice Burgess, 18 ans, standardiste de Toronto, et Sofia Cathryn Morrison, 30 ans, professeur de danse d'Ottawa.

Sept enfants et leur père meurent dans un incendie

HURKETT, Ont. (PC) — Huit membres d'une famille de onze personnes ont perdu la vie, tôt hier matin, durant un incendie qui a ravagé leur maison dans la petite ville de Hurkett, située à environ 50 milles au nord-est de Thunder Bay.

La Sûreté provinciale de l'Ontario, stationnée à Thunder Bay, a donné cette liste des victimes:

Henry Rousseau, 41 ans, et sept de ses enfants: Denise, 11 ans; Dianne, 10 ans; John, 9 ans; Leona, 8 ans; Samantha, 6 ans; Henrietta, 4 ans; et Jeannette, 10 mois.

Mme Jeannine Rousseau, âgée de 34 ans, et deux fils ont réussi à s'échapper des flammes, qui s'étaient déclarées entre 1 h et 2 h du matin.

Le fils Ron, 16 ans, est dans un état critique, souffrant de graves brûlures, à l'hôpital général de Port Arthur, à Thunder Bay, après avoir été transféré d'un autre hôpital,

de Nipigon. Danny, 15 ans, a été traité à l'hôpital pour blessures légères.

La famille Rousseau avait emménagé dans une maison de bois à deux étages, le printemps dernier, près de la route transcanadienne. Il n'y a pas de service d'incendie dans Hurkett.

Toute la famille dormait quand le feu a commencé. D'après la police, l'alerte a été donnée par Danny Rousseau, qui a couru de chez lui pour éveiller un voisin, M. Roger Blaise. Et quand M. Blaise est sorti de chez lui, il a vu Ron qui courait, ses vêtements en feu. Aussitôt M. Blaise a éteint les flammes et a fait entrer Ron chez lui.

CERAMIQUE

DECOR

4220, 3e Av. ouest,
Charlesbourg
(av. du Colisée)
627-0122

Importateur distributeur

PLUS DE 800
NOUVEAUX MODELES.

VOYEZ NOS PRIX SPECIAUX!
Dépositaire exclusif des émaux
de Briare, Delecourt, etc.

30ème CONFÉRENCE CANADIENNE DU CREDIT AU CONSOMMATEUR

LISE BACON
Jeudi, le 12 février 1976 à 12:30 heures, Auberge des Gouverneurs, Haute-Ville dans le cadre de la 30ème Conférence Canadienne du Crédit au Consommateur, le dîner sera sous la présidence du Ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions Financières et Ministre de l'Immigration, Lise Bacon. Cette 30ème Conférence dont le thème est "Destination Crédit" a lieu du 11 au 14 février 1976. (ANN.)

Service autorisé pour

Frigidaire

Western
REFRIGERATION

2875, RUE ST-JOSEPH, LACHINE (514) 637-2587

Pièces disponibles
Téléphonez ou écrivez à

La Marque de l'Excellence

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire St-François d'Assise de Québec se tiendra le 22 février 1976, à 20 heures, au Centre Récréatif St-François d'Assise, 16, Royal Roussillon, Québec, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1975.

Bienvenue à tous,
Jean-Charles Dion,
Secrétaire-directeur.

Bientôt
NOMBRES
CROISES
surveillez bien!

Oh! ça c'est payant!
Oh! ça c'est intéressant!
Oh! ça c'est formidable!

PAV production, audio-visuelle, INC.
115, avenue Ducharme, Québec 688-8243

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
LUNETTES

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
HOTEL-DIEU DE QUEBEC
694-5086

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
475, 3e Av., Québec
523-6690

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
yeux artificiels
sur mesures

LE Syndicat DE QUÉBEC

● MAIL ST-ROCH ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

Concours de la mariée

Grand Prix de \$1,000 en marchandises

attribué le 1er juin 1976

Comment participer

- Chaque fiancée doit compléter la formule d'inscription au Salon de la Mariée, 3e étage du Mail St-Roch.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'endos de toutes vos factures.
- Déposez-les dans une des boîtes spécialement placées à cet effet, dans chacun des 3 magasins du Syndicat de Québec, Mail St-Roch, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Pour ce jour prochain...

Le syndicat a la robe dont tu rêves parmi sa collection du Salon de la Mariée. Elle comprend des modèles vraiment délicieux, comme celui-ci réalisé en Ligoda garni d'une délicate dentelle de coton faufilée de ruban et de fleurettes qui réhaussent d'une note de rosée ou bleutée toute cette blancheur. 5 à 13 ans.

160.00

Une voilette s'échappant de la capeline à large bord fait la coiffure.

44.00

Salon de la Mariée,
Mail St-Roch, 3e étage.

dussault meubles

9-courcelette québec 8.

CE QU'IL FAUT VOIR EN 76.

COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

POUR NOTRE 15^e ANNIVERSAIRE.

1961-1976 683-2327

Enquêtes sur des incendies qui ont entraîné la mort de deux hommes

L'incendie qui a coûté la vie à M. Laurent Bergeron, âgé de 50 ans, de Hauteville, a pris naissance dans la chambre de séchage du linge des bûcherons au camp 711 de la Québec North Shore. Le chantier se trouve à 85 milles au nord de Baie-Comeau.

Gardien de nuit, M. Bergeron dormait dans une pièce située juste au-dessus de la chambre de séchage, lorsque le feu a éclaté vers 6h30 du matin du 26 janvier dernier. Ses compagnons étaient tous levés et certains étaient déjà partis au travail.

L'enquête menée par la Sûreté du Québec a révélé que quelqu'un avait couru éveiller M. Bergeron et que ce dernier s'était levé. On devait constater par la suite qu'il avait pris la peine de se vêtir et de se chausser avant de sortir.

M. Bergeron a tenté de s'échapper par une porte qui se trouvait à l'extrémité du camp et donnant sur un escalier extérieur. Il a été trouvé à six pieds de la porte par des compagnons qui avaient entendu ses cris et qui ont pu le tirer à l'extérieur pour constater qu'il respirait encore. Mais il avait subi des brûlures par tout le corps et il a succombé peu après alors qu'on le dirigeait vers Baie-Comeau.

Le camp tout en bois dont la construction remontait à 1963 a été rasé et tout son contenu a été consumé. Le coroner du district, M. G.-A. Archambault, tiendra son enquête, prochainement.

La mort de M. Louis Thérien, le 22 janvier dernier, dans un incendie survenu dans un incendie survenue rue Latourrelle, a été déclarée d'origine accidentelle, hier, lors de l'enquête du commissaire Cyrille Delage.

Selon toutes les indications fournies à l'enquête, le feu a été provoqué par une défectuosité du poêle à l'huile. Le septuagénaire a été asphyxié.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Reconnaissance

Les autorités de la Citadelle ont tenu à rendre hommage aux pompiers de la ville de Québec, pour l'efficacité des services rendus lors de l'incendie de la résidence du gouverneur général, lundi dernier. Le major Jacques Grenier, commandant intérimaire du Royal 22^e Régiment, a remis une plaque-souvenir au directeur du service des incendies de la ville de Québec, M. Cyrille Mainguy, en présence du chef des opérations, M. Dominique Gonthier.

Douze ans de pénitencier pour le meurtre de Price

Raoul Riendeau, âgé de 34 ans, de Verdun, a été condamné à 12 ans de pénitencier, hier, par le juge Gilles Saint-Hilaire, au palais de justice de Rimouski.

Dans un jugement dont la lecture a duré près d'une heure le juge a spécifié que la sentence vient s'ajouter au temps déjà passé en prison, soit 18 mois.

Riendeau était accusé du meurtre de Bernard Tremblay, âgé de 26 ans, de Price, qui a été abattu d'une balle de calibre 25, le 10 août 1974, dans la discothèque l'Infonie de l'hôtel Commercial, à Mont-Joli. A l'issue de son procès aux assises, le 16 janvier dernier, il a été trouvé par le jury coupable d'homicide involontaire.

Avant que la cour ne rende sa sentence, la Couronne a fait des représentations. Me K. Gagné et Me Y. Fortin ont réclamé une sentence exemplaire en faisant valoir le dossier antérieur de l'accusé qui a déjà été condamné pour viol en 1963, à quatre ans de pénitencier, plus trois coups de fouet. En défense, Me Robert Senay, de Montréal, avait soutenu pour sa part qu'il y avait eu provocation de la part de la victime.

La police poursuit son enquête au "Périgord"

La police de Québec poursuit son enquête relative à l'explosion d'un cocktail molotov, tôt vendredi matin, au restaurant-cabaret le Périgord, rue Saint-Stanislas, survenue vendredi matin, dans la haute-ville de Québec.

La police signalait hier, que deux bouteilles remplies d'un liquide inflammable, ont été lancées sur l'établissement, et qu'un des engins a atteint la porte du restaurant en provoquant un début d'in-

ciendie qui a été vite maîtrisé par les pompiers.

L'autre cocktail molotov, lancé à l'intérieur, n'a pas explosé. Cet attentat est survenu quelques heures après l'audience de la Commission de contrôle des permis d'alcool, relativement à une requête d'annulation de permis de boisson du Périgord.

LGM ATELIER MECANIQUE
TEL. 658-6655

Pour tout travail d'atelier mécanique; soudure, tournage au tour, fraiseuses, construction et remise à neuf de machinerie, etc...

Pour estimation gratuite, consultez notre département technique:

LGM ATELIER MECANIQUE
440, rue Papin, Parc Colbert,
Ste-Foy, Québec - Tél.: 658-6655

Une journée sans
LE SOLEIL
c'est comme un jour sans soleil...

MUSIQUE

VOIR RUBRIQUE 184
des annonces classées

CAMILLE BERGERON MUSIQUE ENR.
832-0329

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE RIMOUSKI

ANNEE SCOLAIRE 1976-1977
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
DATE LIMITE 1er MARS

Liste des cours offerts au secteur général (2 ans - cours menant aux études universitaires):
SCIENTES DE LA SANTE (010. à 018.)
SCIENTES PURES ET APPLIQUEES (020. à 025.)
SCIENTES HUMAINES (030. à 038.)
031.00 Droit
032.00 Géographie
033.00 Histoire
034.00 Philosophie
035.00 Psychologie
036.00 Sciences de l'éducation
037.00 Sciences religieuses et théologie
038.00 Sciences sociales
038.01 Service social
SCIENTES DE L'ADMINISTRATION (041.)
ARTS PLASTIQUES (051.)
LETTRES (060.)

Liste des cours offerts au secteur professionnel (3 ans - cours conduisant au marché du travail):
120.00 TECHNIQUES DE DIETETIQUE (3)
140.00 TECHNIQUES MEDICALES
140.01 Laboratoire médical (3)
140.02 Cytotechnologie (2)
142.00 TECHNIQUES DE RADIOLOGIE
142.01 Radiodiagnostic (3)
180.00 TECHNIQUES INFIRMIERES (3)
190.00 TECHNIQUES FORESTIERES
190.01 Aménagement forestier (2)
190.01 Exploitation forestière (2)
190.03 Transformation des produits forestiers (2)
210.01 CHIMIE INDUSTRIELLE (ANALYSE) (3)
210.02 Génie chimique (1)
221.00 TECHNIQUES DE TRAVAUX PUBLICS
221.01 Architecture (2)
221.02 Génie civil (3)
221.03 Mécanique du bâtiment (3)
241.00 TECHNIQUES DE LA MECANIQUE
241.01 Fabrication mécanique (3)
241.02 Equipement motorisé (3)
241.03 Dessin de conception mécanique (3)
243.00 ELECTROTECHNIQUE
Electrodynamique (3)
Electronique (3)
POUR COLLEGE III SEULEMENT:
ELECTRODYNAMIQUE
ELECTRONIQUE
243.03

TECHNIQUES HUMAINES
310.01 TECHNIQUES POLICIERES (3)
310.03 TECHNIQUES JUDICIAIRES (3)
351.00 TECHNIQUES D'EDUCATION SPECIALISEE (3)
388.00 ASSISTANCE SOCIALE (3)
410.00 TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Marketing (3)
Personnel (2)
Finance (3)
Production (2)
Assurances générales (2)
Secrétariat de direction (2)
Transports et communications (2)
Tourisme (2)
POUR COLLEGE III SEULEMENT:
MARKETING 410.00
FINANCE: 410.03
412.00 TECHNIQUES DE SECRETARIAT (2)
(cours de 2 ans)
420.00 INFORMATIQUE (3)

Remarque: Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'années dispensées au Cégep de Rimouski.

Pour recevoir une formule de demande d'admission, adressez-vous au responsable de l'information scolaire de votre école ou au:
Registrarat
Cégep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski.

PHARM & ESCOMPTES

JEAN COUTU

SPECIAUX - DIMANCHE
de midi à 6h. p.m.
à Place Fleur de Lys

ROYALE

Essuie-tout double épaisseur.

Format 2 rouleaux.

89¢

Coupon valide le 8 février.

CURE-OREILLES
BRAD-CO

Bâtonnets en bois.

Boîte de 180

59¢

Coupon valide le 8 février.

ANTIGEL RO-LO
pour pare-brise

Protection assurée à 35° en dessous de zéro. 1 gallon

99¢

Coupon valide le 8 février.

ALGUES MARINES
ALFREDO

Bain de mer aux algues marines. Format 32 onces.

Prix sugg. \$1.29

59¢

Coupon valide le 8 février.

TRAC II

Cartouches à lames jumelles. Format 5 lames.

Prix sugg. \$1.39

81¢

Coupon valide le 8 février.

PAMPERS

Couches jetables pour bébé. Format 30 couches de jour.

\$2.29

Coupon valide le 8 février.

FERMENTOL

Digestif sans sucre. Format 16 onces.

Prix sugg. \$3.48

\$1.85

Coupon valide le 8 février.

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉTUDIANTS A TEMPS PLEIN (Québec)

L'École nationale d'administration publique invite les professionnels des ministères et organismes des gouvernements ainsi que ceux des organismes des réseaux de l'éducation, des affaires sociales et des affaires municipales et d'autres organismes para-publics, à poser leur candidature à son programme de maîtrise en administration publique dispensé à temps plein, à Québec seulement.

Programme:

Le programme de maîtrise en administration publique pour les étudiants inscrits à temps plein débute le 16 août 1976 et se termine à la fin de décembre 1977.

Le programme comprend trois sessions d'enseignement et des stages pratiques appropriés aux perspectives de carrière des candidats.

Diplôme:

Maîtrise en administration publique, décerné sous l'autorité de l'Université du Québec.

Conditions d'admission:

Est admissible à ce programme le titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle qui possède au moins trois (3) années d'expérience de travail. Exceptionnellement, l'École accepte des candidats qui à cause de leur compétence, remplissent des fonctions exigeant normalement le diplôme universitaire de premier cycle.

Conditions supplémentaires pour les candidats provenant de la fonction publique du Québec: avoir une expérience d'au moins quatre (4) ans dont deux (2) dans la fonction publique du Québec à la date de fermeture du concours.

Critères de sélection:

Les candidats sont choisis par voie de concours.

Un comité d'admission examine chaque candidature et oriente son choix en fonction de la spolarité antérieure, de la nature et de la variété de l'expérience acquise, des aptitudes des candidats et de leurs perspectives de carrière.

Date limite des demandes d'admission: 8 mars 1976

Bourses de l'enseignement supérieur

Les candidats provenant d'organismes para-publics peuvent obtenir une bourse de maîtrise, par voie de concours, en adressant leur demande au secrétariat de la Direction générale de l'Enseignement supérieur, au ministère de l'Éducation, d'ici le 29 février 1976.

INSCRIPTION:

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent:

- remplir la formule prévue à cette fin;
- y joindre les documents requis;
- faire parvenir leur dossier au:

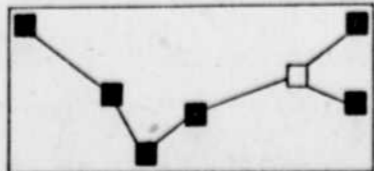
Secrétariat général

Ecole nationale d'administration publique
625, rue Saint-Amable
Québec
G1R 2G5

Tél.: (418) 657-2476

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'École nationale d'administration publique est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec



Question à la Cour: quand commence le Vendredi-Saint?

par J.-Claude RIVARD

Quand donc commence, pour le détenteur d'un permis d'alcool, la journée du Vendredi-Saint? A minuit ou à trois heures du matin, heure de la fermeture?

La question n'est pas aussi saugrenue que l'on pense. Deux études légales de Québec, celles de Mes Ross Goodwin et Ghislain Levasseur, ont juridiquement croisé le fer, hier à son sujet devant trois juges de la Cour d'appel.

La première, plus spécialement représentée par Me Gerard Morency, défendait

les intérêts d'un hôtelier du comté de Lotbinière qui, le Vendredi-Saint de l'an dernier, s'est fait pincer par deux policiers à servir de la boisson à des amis, à 2h30 du matin. L'autre étude légale soutient le point de vue de la Société de contrôle des permis d'alcool.

Le 23 mars, jour du Vendredi-Saint, notre hôtelier refusa de servir deux inconnus venus à son établissement vers les deux heures du matin en leur expliquant qu'il était sur le point de fermer. Ces derniers sont revenus une demi-heure plus tard et lui ont fait savoir qu'ils étaient des policiers

chargés de faire respecter la loi du Vendredi-Saint. Le propriétaire de l'établissement terminait alors son ménage, tout en tolérant toutefois la présence de quelques amis en train de finir leur verre.

Pour les sessions de la paix, l'hôtelier avait enfreint la loi. Le juge statua que le Vendredi-Saint commence chronologiquement à minuit.

Mais après avoir fouillé d'innombrables travaux juridiques et documents, l'hôtelier apporta, hier, une approche tout autre, devant la Cour d'appel, pour soutenir qu'en ce qui concerne les

bars, les cabarets, les brasseries et les tavernes, le Vendredi-Saint est logiquement censé commencer au moment légal de leur fermeture, trois heures du matin.

On a soutenu que depuis soixante ans, l'évolution sociale et légale a progressivement supprimé toutes ces fêtes religieuses lors desquelles un détenteur de permis devait obligatoirement tenir ses portes fermées. La seule qui subsiste encore est le Vendredi-Saint. On a soutenu que cette évolution de plus en plus large, nécessite l'interprétation de la loi du Vendredi-Saint avec également largesse de vue.

Comme preuve que dans un bar la "journée" du Vendredi-Saint commence à trois heures du matin, on a soutenu que la journée d'opérations est de 8h30 à trois heures; que la journée de travail des employés (quart du soir) se termine à trois heures du matin et que, même le jour du Vendredi-Saint, on les paye pour le travail effectué jusqu'à trois heures, et non pas jusqu'à minuit.

Les manufacturiers de bois devront attendre le Tribunal des transports

Pourtant décidée à défendre son point de vue devant la cour supérieure au sujet de la pesée du bois, et de l'imposition récente du tarif tonne-mille, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec vient d'apprendre qu'avant de le faire, elle devra d'abord attendre la décision du Tribunal québécois des transports.

Le juge Ivan Mignault vient de refuser l'émission du bref d'évocation qu'elle réclamait pour que le dossier actuellement entre les mains de la Commission des transports soit immédiatement transmis à la cour supérieure.

Pour le juge Mignault, le fait que l'Association ait logé une demande pour permission d'appel au Tribunal des transports, requête qui fait actuellement l'objet d'un délibéré au cabinet du juge Pierre Choquette, constitue

potentiellement de la litispendance.

C'est la raison pour laquelle, estime-t-il, la cour supérieure ne peut actuellement intervenir dans le débat.

Ce débat oppose l'association à l'Association nationale des camionneurs artisans, au sujet d'une ordonnance de la Commission des transports, favorisant plus particulièrement ces derniers.

Comme on s'en doute, le litige intéresse beaucoup de monde, du moins sur le plan juridique: Asselin Transport Ltée, la Cie Pricée Ltée, l'Association des Camionneurs du Québec, l'Association des industriels forestiers, les Papeteries Reed Ltée, La Cie de Papier QNB Ltée...

Excès de juridiction
Au coeur même du débat, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, principale intéressée dans l'affaire, soutient

que la Commission des transports a versé dans l'illégalité et a commis un excès de juridiction qui réclame l'intervention de la cour supérieure, en favorisant l'Association des Camionneurs artisans, comme elle l'a fait.

On reproche plus spécialement aux commissaires de ne pas avoir tenu compte des dispositions de la loi fédérale sur les poids et mesures et des législations provinciales relatives au transport du bois, en émettant une ordonnance qui impose le pesage du bois et le tarif "tonne-mille" pour fixer le coût du transport.

Bien que le juge n'ait pas cru nécessaire, pour le moment, de se prononcer à leur sujet, des arguments relativement intéressants ont pourtant été invoqués par l'Association des manufacturiers, au soutien de sa demande.

Elle affirme que de tout temps et en tous pays, l'usage est de mesurer le bois et non pas de le peser, pour fins de commerce tout autant que de transport et de coupe.

Elle signale aussi que la pesée du bois et l'imposition du tarif "tonne-mille" sont susceptibles de perturber toute l'industrie du bois en entraînant des problèmes de comptabilité d'une énorme complexité. On signale en effet que le poids du bois varie d'une essence à une autre; qu'il y a même des écarts de poids à l'intérieur même d'une même essence, au gré de la température et des saisons.

On appréhende donc que le prix du bois soit éventuellement amené à varier aussi souvent que le baromètre et le thermomètre...

Université du Québec
École nationale d'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉTUDIANTS A TEMPS PARTIEL À QUÉBEC

L'École nationale d'administration publique invite les professionnels des ministères et organismes des gouvernements ainsi que ceux des organismes des réseaux de l'éducation, des affaires sociales et des affaires municipales et d'autres organismes para-publics, à poser leur candidature à son programme de maîtrise en administration publique dispensé à temps partiel, à Québec.

Programme:

Le programme de maîtrise en administration publique pour les étudiants à temps partiel débute le 6 septembre 1976 et se termine à la fin de mai 1979. Le programme comprend huit sessions d'enseignement réparties sur une période de trois (3) ans.

Diplôme:

Maîtrise en administration publique, décerné sous l'autorité de l'Université du Québec.

Conditions d'admission:

Est admissible à ce programme le titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle qui possède au moins deux (2) années d'expérience de travail. Exceptionnellement, l'École accepte des candidats qui, à cause de leur compétence, remplissent des fonctions exigeant normalement le diplôme universitaire de premier cycle.

Conditions supplémentaires pour les candidats provenant de la fonction publique du Québec: avoir une expérience d'au moins quatre (4) ans dont deux (2) dans la fonction publique du Québec à la date de fermeture du concours.

Critères de sélection:

Les candidats sont choisis par voie de concours.

Un comité d'admission examine chaque candidature et oriente son choix en fonction de la scolarité antérieure, de la nature et de la variété de l'expérience acquise, des aptitudes des candidats et de leurs perspectives de carrière.

Date limite des demandes d'admission: 8 mars 1976

INSCRIPTION:

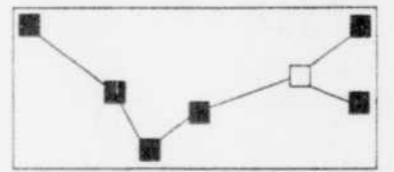
Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent:

- remplir la formule prévue à cette fin;
- y joindre les documents requis;
- faire parvenir leur dossier au:

Secrétariat général
École nationale d'administration publique
625, rue Saint-Amable
Québec
G1R 2G5 Tél.: (418) 657-2476

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'École nationale d'administration publique est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec



LUNETTES
au nouveau centre d'achats **JADIS**
(face à la Brasserie)

LUNETTES
maintenant à **Charlesbourg**

LUNETTES
Corbeil, Langlois, Prémont
OPTICIENS
d'ordonnances associés

LUNETTES
maintenant à **Charlesbourg**
au nouveau centre d'achats **JADIS**
(face à la Brasserie)

Corbeil, Langlois, Prémont
OPTICIENS
d'ordonnances associés
623-3902

AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Malo se tiendra mardi le 17 février 1976 à 20 heures au sous-sol de la Caisse pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 novembre 1975.

Louis-Philippe Lemieux
Secrétaire

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Si votre déclaration fait l'objet d'une vérification spéciale, H&R BLOCK est à votre disposition toute l'année, sans frais supplémentaire.

Soyez rassuré sur vos impôts.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT
TÉL.: 522-5144 (SANS RENDEZ-VOUS)
QUÉBEC

- 578, rue St-Jean (Ste-Claire)
- 115 est, rue St-Joseph (Langelier)
- LES SAULES**
1223, boul. Masson (Péje-Lelièvre)
- LIMOILOU**
555, de la Canardière (9e Rue)
- LEVIS**
41, av. Begin (St-Thomas)
- ST-SACREMENT**
Centre d'achat Innovation
- CHARLESBOURG**
7355-A, 1re Avenue (73e Rue)
- STE-FOY**
Place Naville
3400, Quatre-Bourgeois (Henri IV)

OUVERT SUR SEMAINE DE 9H. A.M. à 9H. P.M.
SAMEDI DE 9H. A.M. à 5H. P.M.

Egalement bureaux à

- MATANE • ST-GEORGES DE BEAUCE • CHICOUTIMI
- SACRÉ-COEUR • ST-ANSELME (12 RUE MORIN)

Sears

- Place Fleur de Lys • Place Laurier
- Galeries Chagnon

LaSalle

GIFFARD
1515, d'Estimauville

"Le mieux-vivre, c'est habiter sa propre maison."

Pour vous aider à réaliser ce rêve en payant moins d'impôts...

Voici deux offres qui ne se refusent pas:



Le **REDL***
(Régime enregistré dépôts-logement offert à la Banque Provinciale)

Incroyablement avantageux! Tel est le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale. En effet, il vous permet d'acquiescer plus tôt et plus facilement votre maison ou vos meubles... ou les deux... grâce à une exemption d'impôt sur les sommes que vous y accumulez.

Le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale est simple comme tout. En fait, c'est un compte d'épargne où il suffit d'effectuer un dépôt initial d'au moins \$100. Vous recevrez alors un livret de banque qui est mis à jour à chaque dépôt subséquent (minimum: \$50). L'intérêt, toujours supérieur à celui de l'épargne spéciale, est versé à votre R.E.D.L. et inscrit à votre livret deux fois l'an.

Madame, notre R.E.D.L. est aussi pour vous...

- Vous et votre mari travaillez mais vous ne possédez pas de maison? Vous pouvez avoir chacun votre R.E.D.L. en vue d'une utilisation conjointe ou séparée pour l'achat d'une maison et de meubles.
- Vous travaillez mais vous habitez une maison dont votre mari est propriétaire? Vous pouvez adhérer aussi et utiliser l'argent plus tard pour l'achat de meubles pour cette maison.

Le plan **B** de la Banque Provinciale...

C'est la méthode moderne, ingénieuse de profiter au maximum du R.E.D.L. La Banque Provinciale vous avance l'argent que vous désirez placer dans votre R.E.D.L. pour l'année d'imposition 1975. Ce prêt spécial vous est offert à un taux avantageux et est remboursable en dix versements mensuels.

On peut aussi avoir recours au PLAN B dans le cas de notre régime enregistré dépôts-retraite, le R.E.D.R.

Le REDL et le plan B

vous font gagner sur tous les points:

- Vous réduisez vos impôts!
- Vous gagnez plus d'intérêts que vous n'en payez!
- Vous devenez propriétaire plus vite!

Renseignez-vous immédiatement sur le R.E.D.L. et le PLAN B de la Banque Provinciale. Ce sont deux offres qui ne se refusent pas. Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 1er mars 1976 (inclusivement) pour en profiter.



Service du bien-être: Montréal n'a pas encore gagné

par Roger BELLEFEUILLE

Un affrontement majeur est à prévoir entre la ville de Montréal et le ministère des Affaires sociales, affrontement qui pourrait déboucher, à moins qu'il ne soit désamorcé, sur une loi spéciale.

L'épreuve de force porte sur l'intégration, à compter du premier avril prochain, des quelque mille employés du service municipal du bien-être de la ville de Montréal au réseau des affaires sociales du gouvernement québécois. Dans des termes non équi-

voques et qui laissent percer le raidissement des positions, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a déclaré à la presse, hier, pour un, que "si la ville de Montréal désire garder son service des Affaires sociales, qu'elle en assume les coûts".

C'est le 31 mars prochain qu'échoit en effet l'entente entre le ministère des Affaires sociales et la municipalité de la ville de Montréal en vertu de laquelle celle-ci administre l'aide sociale et certains services de santé, le gouvernement provincial payant la note.

Or, celle-ci est particulièrement élevée. Selon les chiffres obtenus, la ville de Montréal compte en moyenne 45.000 assistés sociaux qui grugent pratiquement le quart du budget provincial de l'aide sociale, soit quelque \$150.000.000 par année.

Au premier avril, l'administration provinciale de l'aide sociale continuera, d'une façon ou d'une autre, à faire parvenir les chèques aux bénéficiaires d'assistance sociale.

Elle pourrait cependant couper les

vivres en ce qui touche les frais d'administration de ce programme par la ville de Montréal.

Le service des Affaires sociales de la ville de Montréal coûte environ \$15 millions par année. Si un accord n'intervient pas, la métropole pourrait être placée dans l'obligation de faire face à ces frais.

En cas d'impasse totale, l'ultime solution qui resterait au gouvernement pour forcer l'intégration serait le recours à une loi spéciale.

Cette solution pourrait au demeurant ne pas déplaire du tout aux employés concernés qui se souviennent sans doute qu'une pareille mesure avait été bénéfique aux policiers de la ville de Montréal, lors de l'intégration des forces policières de la communauté urbaine.

département de santé communautaire).

D'autre part, ce même syndicat a reçu un appui inespéré au début de la semaine, alors que le Parti civique du maire Jean Drapeau et le parti de l'Opposition, à Concordia, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ont fait front commun pour réclamer le statu quo, c'est-à-dire le non-transfert à l'appareil gouvernemental.

Des contradictions

Ce geste a par ailleurs ouvert la porte à une série de déclarations contradictoires.

Le maire de Montréal a soutenu lundi que les autorités de la ville n'ont jamais demandé ce transfert, à la condition toutefois que Québec continue à subventionner la ville pour ces services.

De son côté, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding a déclaré, lors de la même séance du conseil, lundi, qu'il a toujours refusé de demander lui-même à son directeur du personnel d'entamer des négociations avec le syndicat en vue du transfert des fonctionnaires municipaux.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a signalé, pour sa part, hier, que cette question de transfert fait suite à une entente intervenue entre la ville et le gouvernement du Québec.

Si Montréal s'oppose maintenant à

ce geste, a-t-il ajouté, c'est contrairement à l'entente déjà intervenue.

Pour le titulaire des Affaires sociales, la situation qui prévaut à l'heure actuelle constitue un double emploi coûteux.

Un dilemme

L'opposition de la ville de Montréal place par ailleurs le ministre des Affaires sociales dans une situation gênée confortable.

Faire marche arrière de sa part constituerait une brèche importante dans la politique de réorganisation des services de la santé et des services sociaux qui vise, entre autres objectifs, une meilleure harmonisation des services socio-sanitaires.

"Comment peut-on aujourd'hui concevoir, se demande-t-il, que le ministère des Affaires sociales accepterait de laisser à un autre gouvernement le développement des ressources, les coûts des conventions collectives, la coordination avec les autres éléments du réseau, ainsi que tous les autres aspects de la question tout en assumant, à la fin, la totalité de la facture?"

Le ministre Forget a rappelé que le gouvernement était prêt à garantir les droits acquis des employés municipaux concernés, mais que selon le principe du salaire égal, pour travail égal, il n'était que normal que les conditions de travail des employés municipaux "intégrés" s'harmonisent éventuellement avec celles des autres fonctionnaires du secteur public.

La politique laitière fédérale est injuste, selon Drummond

par Marc LESTAGE

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond, trouve injuste la décision du fédéral de réduire son aide aux producteurs de lait et considère que cela va "compromettre à court terme le degré de concurrence des usines laitières de la province".

La décision du gouvernement fédéral est aussi d'une injustice flagrante "pour les producteurs du Québec qui ont répondu de façon exemplaire aux incitations qu'on leur faisait d'accroître le volume de leur production et régulariser le rythme de leurs expéditions de lait tout au long de l'année 1975", disait encore M. Drummond, cette semaine, à l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée de Québec, dans la métropole.

Le ministre québécois de l'Agriculture a enfin invité le fédéral à revoir sa politique laitière en consultation étroite avec les parties concernées et notamment le Québec qui fournit environ 46 pour cent de la production du lait de transformation au Canada.

Appui

Il va sans dire que les producteurs de lait du Québec ont bien apprécié "le petit coup de pouce" que vient de leur donner l'homme politique.

Incidentement, l'UPA a entrepris de convaincre tous les députés (fédéraux et provinciaux) du Québec de la nécessité de revoir le programme d'aide à la production laitière.

Les faits

On sait que le prix du lait de transformation est fixé au début de chaque année (1er avril) par la politique laitière. En avril 1975, le gouvernement a établi un prix cible de \$11.02 les 100 livres. Ce montant devait comprendre un subside de \$2.66 payé à même un budget de \$262 millions

pour une production totale de 10 milliards de livres de lait.

Or, la production a atteint les 12 milliards de livres. De façon à ne pas excéder son budget, le fédéral ne paie plus le subside que sur 70 pour cent du lait produit et livré aux usines. Pour les producteurs cela traduit un manque à gagner qui équivaut à une diminution du subside de \$2.66 à \$2.34 les 100 livres.

Durant la même période, les surplus de poudre de lait se sont accumulés au pays et le fédéral a augmenté de 45 cents à 65 cents les 100 livres la taxe qui doit servir à financer ces inventaires.

Donc, pour chaque 100 livres de lait livré à l'usine, les producteurs du Québec touchent maintenant environ \$10.55 plutôt que les \$11.02 plus indexation promis au début de l'année, alors que leur coût de production était déjà établi à \$11.60.

"Il s'agit d'un réajustement à la baisse de notre convention de travail que nous ne pouvons pas accepter du gouvernement fédéral", constatait, hier, le président de la Fédération des

producteurs de lait de transformation de la région de Québec, M. Robert Brochu de Saint-Isidore, comté de Beauce-Nord.

Position

Les producteurs canadiens de lait ont demandé lors de

leur dernière assemblée annuelle, à Calgary, que le "subside soit maintenu à \$2.66 du 100 livres pour toute la production livrée dans la limite nationale de 9.5 milliards de livres et que l'on revienne au prix objectif de \$11.02 plus indexation pour la prochaine année laitière".

Jean-Louis Labarre
et
Léonard Noël

OPTOMETRISTES

Examen de la vue et verres de contact

**Polyclinique
VISION-SANTÉ CHAREST**

210 est, boul. Charest
(face à la gare centrale d'autobus)
529-6641



Offrez-vous une mini-vacance à Montréal!

**Le Spécial
"Fin De Semaine"
de l'Hôtel Le Reine
Elizabeth \$2400**
à Montréal

• Deux nuits, au choix: vendredi et samedi ou samedi et dimanche. • Pas de supplément pour les enfants occupant la même chambre. Il nous fera plaisir de vous trouver une gardienne quand vous voudrez sortir. • Deux beaux cadeaux-bon: une boîte de délicieux chocolats et un couvre-vêtements très pratique. • L'hôtel est au centre-ville, à deux pas des boutiques, des restaurants, des cinémas et des boîtes de nuit. • Entrez directement par notre stationnement intérieur, ou prenez le train et descendez à la gare du CN, juste en dessous du grand hall de l'hôtel. • Cette offre s'applique à toute fin de semaine d'ici le 30 avril 1976, suivant la disponibilité des chambres. Il est nécessaire de réserver. Appelez votre agent de voyage, le Hilton Reservation Service, ou le Reine Elizabeth à (514) 861-3511.

Vous l'aurez, la maison de vos rêves!

Avec un Régime enregistré d'épargne-logement.

C'est un plan développé par le gouvernement pour encourager les Canadiens à se constituer un capital en vue d'acheter une maison qu'ils habiteront.

Voici, chaque année, vous contribuez au Régime une somme libre d'impôt, jusqu'au moment où vous serez prêt

à acheter votre maison. De plus, les revenus de ce placement sont réinvestis et également libres d'impôt.

Les contributions de tout individu admissible sont limitées à \$1,000. par année, la limite des contributions totales effectuées de son vivant se chiffrent à

\$10,000. Il n'y a aucuns frais d'administration pour un Régime enregistré d'épargne-logement, et vous n'êtes assujetti à aucun contrat. Si vous voulez en savoir plus long, passez nous voir au Trust Royal ou donnez-nous un coup de fil.

Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Trust Royal

Bureaux à Québec
1120 chemin St-Louis, Sillery
Centre d'Achats Place Laurier
1874 d'Estimauville, Québec
Ouvert les jeudi et vendredi jusqu'à 9:00 p.m. et le samedi jusqu'à 5:00 p.m.
Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et par tout le Canada

681-7241
658-1013
667-7318



LES ASSOCIÉS DU CARNIVAL 1976



- | | | |
|--|---|--|
| <p>AJUSTEMENTS CHARLESBOURG INC.
ALLARD J. LUCIEN LTEE
ASCENSEUR ALPIN OTIS CIE LTEE
AUTO VOX INC.
BARRE ROGER AUTOMOBILES LTEE
BARRY & PAQUIN INC.
BEGIN J.C.
BELANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASS.
BOITE L'HARMONIQUE
BOITEAU LUMINAIRE INC.
BONBONS FOURMIER & FRERES INC.
BOUCHER TANCREDE INC.
BOUCHERIE B.P.
BOUCHERIE BRINDAMOUR ENR.
BOUCHERIE LABRIE ENR.
BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE
BRASSERIE CIDRIERE D'YOUVILLE INC.
BRASSERIE LA CALECHE ENR.
BRASSERIE LA TIMBALE INC.
BRIERE & FILS ENR.
CAISSE POP ST-SACREMENT
CARTIER PHOTO REPRODUCTION INC.
CHALIFOUR & COUILLARD INC.
CHALIFOUR J. GEO.
CHARRIER & DUGAL LTEE
CHATEAU FRONTENAC
CLARKSON GORDON CIE
COOPERS & LYBRAND
COQ ROTI INC.
CREATIONS JEANNE HARDY INC.
DISBILO INC.
DELICATESSE CARTIER INC.
DEMEMAGEMENTS COTE LTEE
DEMERS LTEE J.L.
DUPUIS PARIZEAU TREMBLAY INC.
ELISE ANDREE ENR.
EPICERIE CAMPANELLA ENR.
FLEURISTE ST-PASCAL ENR.
FOREST REAL</p> | <p>FORTIER HAWEY
FORTIN DELAGE & ASS.
FRONTENAC READY MIX INC.
GARAGE GOSSELIN INC.
GARE CENTRALE D'AUTOBUS
GAUVIN LUCIEN INC.
GAUVREAU BEAUDRY GARNEAU LTEE
GERVAIS RAYMOND
GOGO PIZZA INC.
HABITEC
HELLER NATOFIN LTEE
HOLIDAY INN
HOTEL PAUL BAILLARGEON
HUDON & DEAUDELIN LTEE
KERNULU
LABORATOIRE DR RENAUD
LAMINEZ LTEE
LAVOIE INC.
LEBLANC A. INC.
LEHOULLIER INC.
LIPTON THOMAS LTEE
M. DANIEL PEBARTHE
MAGASINS LATULIPPE ENR.
MAGUIRE LTEE
MAISON ACADIENNE
MERCHE DIMO MARKET ENR.
MARCUX RENE INC.
MARDIS CONSTRUCTION INC.
MASSICOTTE SPORTS GUY INC.
MIRABEAU RIVERIN
MOISAN R. TV ENR.
MORIN & ASSOCIES COURTIER INC.
MOULEES MIRACLE FEEDS
MOULES & MATRICES DE PRECISION INC.
MOTEL GIFFARD INC.
MOTEL L'HABITATION INC.
MOTEL WHITE HOUSE
MUSEE HISTORIQUE INC.</p> | <p>N C R
PHARMACIE JOLICOEUR
PINEAU JEAN & ASSOCIES LTEE
PINKERTON'S OF CANADA LTEE
POULIOT J.L. AUTOMOBILES
POISSONNERIE SAGUENAY INC.
RADIO SHACK
RESTAURANT BRUNEAU ENR.
RESTAURANT LA TYROLIENNE
RESTAURANT LE BARON ROUGE INC.
RESTAURANT LE CRENEAU
RESTAURANTS LEMIEUX & MICHAUD "EL PUNCHO"
RESTAURANT L'ESPLANADE INC.
RESTAURANT SANDRA TABAGIE (DUBERGER)
RESTAURANT SANDRA TABAGIE (STE-FOY)
ROTHMANS OF PAL MALL CANADA LTD.
RUDY LESSARD STE-FOY LTEE
SAVARD & DION TRANSPORT INC.
SECURITE LENET LTEE
SERVICE PATATES LAPOINTE INC.
SIMARD & FRERE INC.
SIMARD GASTON INC.
SOCIETE LINEENNE DE QUEBEC INC.
ST-HILAIRE, DE BLOIS, BOUCHER, PARENT, PROULX, LECLERC & GINGRAS
STANDARD PAPER BOX LTD.
SUPER METAL INC.
T.J. MOORE
TABAC TREMBLAY
TABAGIE JEAN-MARIE ENR.
TABAGIE ST-SACREMENT ENR.
TABAGIE TREMBLAY
TALBOT EQUIPEMENT LTEE
TAXI CO OP 5191
TOYOTA STE-FOY INC.
TRI BEC
VITRERIE CHAMPLAIN INC.
VITRERIE CITADELLE QUEBEC INC.</p> |
|--|---|--|



FAITES AFFAIRE AVEC EUX!

* Contributions de \$25 - \$50 - \$100 et plus

un bon coin coin coin...

Auberge
Les 3 CANARDS

à Pointe-au-Pic

- Atmosphère chaleureuse propice à la détente
 - Excellente table — Mets régionaux — Steak House
 - En plus de l'auberge, 26 chambres de motel à votre disposition
 - A 15 minutes de la nouvelle station de ski "Grand Fonds"
- Ski-séjours spéciaux: fins de semaine (2 pers) \$18.00 par jour, semaines de ski de 6 jours (2 pers) \$100.00

... dans la merveilleux décor du Charlevoix

pour information et réservations
C. Donohue (418) 665-3761

Révision constitutionnelle: Cloutier se rétracte

Par Paul BENNETT

OTTAWA (PC) — Il n'y a encore eu aucune discussion officielle entre Québec et Ottawa concernant la révision constitutionnelle, mais seulement des "conversations exploratoires" au niveau ministériel.

Telle la mise au point que le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. François Cloutier, a tenu à faire jeudi, alors qu'il était de passage dans la capitale fédérale.

M. Cloutier venait d'avoir un entretien avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, où il fut question du statut du Québec au sein de certaines agences internationales ainsi que de sa participation éventuelle dans les négociations entre le Canada et le Marché commun.

"Je n'ai jamais dit qu'il y avait des négociations sur le rapatriement de la constitution, a insisté le ministre québécois, mais seulement

de conversations entre les premiers ministres."

D'autre part, le ministre a rappelé que ce n'était pas la formule d'amendement à la constitution qui avait fait avorter la conférence de Victoria, en 1971, mais bien plutôt le refus d'Ottawa de souscrire aux revendications du Québec dans le secteur des Affaires sociales.

"La formule d'amendement proposée à Victoria n'était pas mauvaise. Je ne dis pas qu'elle ne pourrait

pas être améliorée, mais je ne crois pas qu'elle puisse être écartée du revers de la main."

Or il semble, d'après les résultats de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être qui s'est déroulée cette semaine à Ottawa, que le contentieux entre le Québec et le fédéral sur l'administration des programmes à frais partagés soit sur le point d'être réglé.

"Tout indique que nous pourrions en arriver finale-

ment à un accord définitif", avait déclaré à l'issue de la réunion le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Dans une telle éventualité, un des principaux obstacles à une reprise des négociations sur la révision constitutionnelle serait éliminé.

Relations internationales

D'autre part, M. Cloutier a révélé que le Québec désirait régler "quelques questions

de coordination" avec le gouvernement fédéral au sujet de sa participation en tant que gouvernement associé à l'Agence culturelle et technique des pays francophones.

Le gouvernement québécois jouit d'un statut spécial au sein de cet organisme qui s'apparente de plus en plus à une sorte de "Commonwealth" des pays francophones.

Le Québec voudrait, semble-t-il, négocier avec Ottawa

certain arrangements afin d'assurer le maintien de ce statut spécial en prévision de la transformation de l'Agence en une véritable communauté des pays francophones. Il pourrait alors lui être loisible de conclure certains accords bilatéraux avec les pays francophones du Tiers-Monde sans avoir à passer par Ottawa.

Enfin, M. Cloutier aurait demandé à son interlocuteur que le Québec puisse avoir son mot à dire dans les

négociations entre le Canada et le Marché commun.

M. Cloutier a dit souhaiter la mise sur pied d'un mécanisme de consultation, "peut-être un comité", qui permettrait au Québec, comme premier exportateur du Canada vers les pays du Marché commun, d'influencer la position du Canada à ces négociations.

Le portefeuille ou le français pour les contrôleurs aériens

MONTREAL (PC) — Les contrôleurs aériens du Québec ne savent plus s'ils doivent appuyer leur syndicat, qui veille au bien-être de leur portefeuille, ou le gouvernement fédéral, qui défend leurs aspirations linguistiques.

Et M. Jean-Luc Patenaude, directeur régional du syndicat pour le Québec, estime

que la seule voie hors de ce dilemme pourrait être la désaffiliation des 332 aigüilleurs de l'air du Québec de la Canadian Air Traffic Controller Association (CATCA), qui regroupe actuellement les 2,183 contrôleurs aériens du Canada.

Le tout se règlera d'ici huit semaines, alors que la CATCA aura acquis le droit

de grève, qu'elle pourrait utiliser, suivant les affirmations des dirigeants syndicaux, autant pour lutter contre l'implantation du bilinguisme qu'en faveur de hausses salariales.

Les négociations entreprises le 1er novembre 1975 entre la CATCA et le Conseil du Trésor fédéral ont été rompues, hier, suite au refus du syndicat de retirer ses deux clauses antibilinguismes, introduites à la fin de

décembre, jugées contraires à la loi sur les langues officielles.

Ces deux clauses veulent limiter aux cinq aéroports du Québec (Québec, Saint-Honoré, Sept-Îles, Saint-Jean et Baie-Comeau), déjà reconstruits comme champ d'expérimentation de communications en français pour les vols à vue, l'usage du français et d'interdire les routes aériennes à tout pilote ne connaissant pas l'anglais.

Service social: Montréal pose une condition

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal ne demande pas mieux que de conserver sous son autorité le Service des affaires sociales dans la mesure où Québec accepte de continuer, comme par le passé, à défrayer les coûts de ce service.

C'est la position unanime que Parti civique et Rassemblement des citoyens de

Montréal, ont adopté, au conseil municipal, sur la question du transfert de ce service au ministère des Affaires sociales, à la grande satisfaction du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Benoît Tremblay
OPTICIEN
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
D'ORDONNANCES
2784 CHEMIN STE-FOY
FACE A LA CLINIQUE MEDICALE DE STE-FOY
TEL.: 653-4964

DION
MODÈLES
HOBBIES
LE ROI du modèle réduit
DION HOBBIES ENR.
1660 St-Michel, Sillery, Qué.

COURS COLLEGIAL GENERAL
SCIENCES DE LA SANTE
SCIENCES PURES ET APPLIQUEES
SCIENCES HUMAINES
ADMINISTRATION
LETTRES
TECHNIQUES
D'EDUCATION SPECIAUSEE
DATE LIMITE D'ADMISSION 1^{er} MARS
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ECRIRE OU TELEPHONER A:
le collège mérici
755, Ch. St-Louis, Québec
G1S 1C1 (418) 683-1591

OUVERTURE DU CEGEP LEVIS-LAUZON AU PUBLIC

Lauzon, le 3 février 1976

Chers citoyens,

Vous savez que le CEGEP LEVIS-LAUZON en est à sa deuxième année d'existence. Dimanche prochain 8 février, à 1h.30, les professeurs du CEGEP organisent une visite des lieux. Pour la première fois, tout le monde est invité.

C'est chacun de vous qui avez contribué à payer ce CEGEP. Aussi, croyons-nous de notre devoir de vous inviter à venir vous rendre compte sur place de quelle manière votre argent est employé.

Vous pourrez voir dans quel milieu et dans quelles conditions vos enfants étudient au CEGEP LEVIS-LAUZON. Si vous avez des questions à poser sur la manière dont l'enseignement s'y donne ou sur les difficultés que les professeurs dénoncent pendant les négociations, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Cette visite, les professeurs doivent la financer eux-mêmes, aidés par les autres travailleurs syndiqués de l'endroit. La raison est simple: nous croyons indispensable que vous ayez droit de regard sur le CEGEP LEVIS-LAUZON que nous voudrions au service de la région.

A la fin de la visite, un groupe d'étudiants vous présentera un spectacle de théâtre.

Espérant vivement vous rencontrer, nous vous remercions de votre attention.

Aurélien Thériault

Aurélien Thériault, président
Syndicat des professeurs du CEGEP LEVIS-LAUZON

André Denis

André Denis, président
Syndicat des employés de soutien du CEGEP LEVIS-LAUZON

JOURNÉE NATIONALE DE L'AGRICULTURE

le 14 février, à Ste-Croix de Lotbinière
informations tél.: (418) 522-6419

Parti Québécois

Conférencier de l'ASHRAE le mardi 10 février



M. Pierre MacDonald, Vice-président, SEBJ

Le 10 février, à 18h00, à l'hôtel Paul Baillargeon, M. Pierre MacDonald, vice-président de la Société d'énergie de la Baie James, prononcera une conférence intitulée "Les aspects techniques et économiques du complexe La Grande à la Baie James", à l'intention des membres du Chapitre de Québec de l'ASHRAE. Né à Québec, où il a d'ailleurs poursuivi ses études, M. MacDonald est aussi administrateur à la SEBJ, à la SDBJ et à la municipalité de la Baie James.

L'ASHRAE (American Society of Heating, Refrigerating and Air-conditioning Engineers Inc) est un organisme à but non lucratif qui travaille à l'épanouissement des sciences traitant du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation pour le bénéfice du public en général (ANN.)

youpppe youpppe



sur la Rivière!

La Laiterie Laval et ses agents laitiers vous incitent à prendre une part active au Carnaval en vous conviant à

«La Soirée de la Saint-Charles»

Ce nouvel événement carnavalesque aura lieu le mardi, 10 février, de 20 à 22h.

Sur la rivière Saint-Charles et le long de ses berges, patineurs, skieurs de randonnée et raquetteurs seront les invités de la Laiterie Laval et de ses agents laitiers, lors de cette soirée qui marquera l'inauguration officielle de la patinoire de la Saint-Charles par la Ville de Québec.

Le Bonhomme et les Duchesses se joindront aux participants, prouvant ainsi l'importance de l'activité physique en tout temps.

Des jus de fruits seront offerts gratuitement aux sportifs participants.

Accès à la Saint-Charles par les rampes des rues Dorchester et Marie-de-l'Incarnation et au point de ralliement: la Marina, à l'arrière du Marché St-Roch.

Mardi, 10 février, de 20 à 22h, participez à «La Soirée de la Saint-Charles».

Carnaval Laval

Laval ...des idées fraîches.

Chez Pollack nous croyons "qu'il nous faut reculer pour mieux sauter".



Depuis 1902, M. Pollack Limitée est devenu un établissement reconnu à travers tout le Québec.

Et depuis l'ouverture de notre premier magasin, rue St-Joseph, nous nous sommes ramifiés en plusieurs succursales dont la réputation s'étend au-delà même des frontières du Québec.

Cependant tout le monde sait que depuis quelque temps nous avons dû nous mesurer à plusieurs difficultés et nous l'admettons en toute sincérité.

Les coûts de plus en plus exorbitants encourus pour maintenir l'opération de nos succursales nous ont été très néfastes.

Mais le passé est le passé...

Nous préférons regarder l'avenir qui (entre nous) nous apparaît très prometteur.

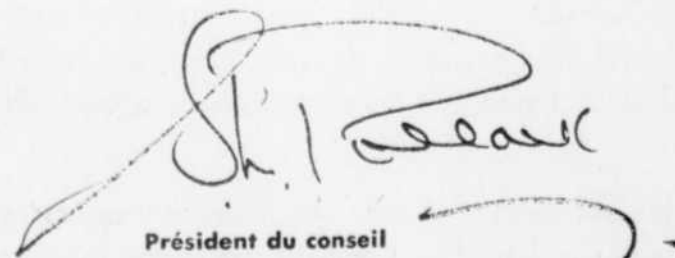
A la suite d'une importante décision de son conseil de direction, M. Pollack Limitée n'opérera dorénavant que deux magasins: son tout premier du Mail St-Roch et son dernier-né des Galeries Chagnon à Lévis.

Ce regroupement de nos forces signifie pour nous que nous allons être en mesure de réaliser des profits plus considérables avec un plus petit volume.

Pour vous, cela signifie qu'à base d'un capital plus adéquat, nous serons en mesure de vous offrir le plus grand et le meilleur assortiment de marchandises que tout autre magasin. Cela signifie également qu'en regroupant les meilleurs membres de notre personnel nous serons en mesure de vous offrir un service incomparable dans les magasins qui continuent leurs opérations.

En quelques mots, nous croyons que ce 'regroupement de nos forces' sera bénéfique à tous et à chacun.

Voyez-vous... chez Pollack nous avons plus de 73 ans de succès derrière nous. Et nous croyons avec plus de conviction encore au succès des 73 prochaines années à venir.


Président du conseil
M. Pollack Ltée.

Pollack
Mail St-Roch, Galeries Chagnon, Lévis.

Au cours des trois prochains jours, soit lundi, mardi et mercredi, notre magasin de Sainte-Foy sera fermé pour préparer la vente de fermeture de ce magasin qui débutera jeudi le 12 février à 9h30 A.M. Voyez le journal de mercredi pour plus de détails au sujet de cet événement colossal. Lundi matin, nos magasins du Mail St-Roch et de Lévis seront ouverts aux heures habituelles bien entendu.